25e ANNÉE — QUEBEC — Samedi 13 Juin 1891 — No 24

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Editeurs, No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

C'EST CHARMANT

D'aller a la Campagne en été mais il faut

L'EVÉNEMENT

Tous les jours pour r... le Bonheur compl...

$1 pour 4 mois ou 25 cts par mois

Cons. Legisl. 30 juin 91

APPRENEZ

Qu'on enverra

L'ÉVENEMENT

A LA CAMPAGNE

Pendant les mois d'été, pour

25 CENTINS PAR MOIS

CE QUI SUIT A PARU DANS LE "CANADIEN" DE CE MATIN.

Service funèbre en mémoire de Sir John

Montréal, 12 juin.

Un cablegramme spécial au *Witness* ce soir, parle en ces termes :

Londres, 12.—Imposant et mémorable a été le service célébré à l'abbaye de Westminster ce matin, comme marque du respect que l'Angleterre portait au regretté Très Honorable Sir John A. Macdonald. Le révérend Dean Bradley a conduit le service. Au nombre des distingués personnages présents étaient : Lord Walgrave représentant la reine Victoria ; le général Ellis représentant le prince de Galles ; le marquis de Lorne, lord Bradley représentant la ligue de la fédération impériale ; le gouvernement impérial, représenté par lord Knutsford, secrétaire des colonies et le très honorable Henry William Smith.

Les personnes distinguées dont les noms suivent étaient aussi presentes :

Lord Kimberley, lord Mount Stephen, autrefois Sir George Stephen, lord Aberdeen, le très honorable Arthur Wellesley Peel, Orateur de la chambre des communes : général Laurie, Sir Richard Temple, Sir Selby Smith, Sir Stafford Northcote, la comtesse Burdette Coutts, lady Galt, l'honorable C. C. Colby, MM. Rae, Redpath, Courtney et tous les agents des colonies résidant à Londres. La princesse Louise n'était pas assez bien pour y assister. Sir Charles Tupper n'a pu être présent, étant à la convention postale a Vienne.

Le fameux chœur historique de l'abbaye a tres bien rendu la partie musicale. A la sortie, la marche funèbre a été jouée à l'orgue. Toute l'assistance se tenait debout.

Le comité du club de Lacrosse de Montréal a terminé son choix sur les hommes qui devront faire les honneurs de la réception aux jeunes gens de Toronto, demain après-midi.

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 10 juin.

Sous le titre : "Le devoir du moment", le *Citizen* publie un article dans lequel il dit qu'un premier ministre provisoire est une impossibilité parce que ce serait proclamer la faiblesse du parti, et que le parti conservateur n'a pas pour habitude d'en agir ainsi.

Les compromis, dit-il, peuvent faire des abris, mais de très pauvres toits. Donc l'homme qui sera appelé à diriger devra être placé immédiatement au premier rang comme le chef responsable. Il désigne Sir Charles Tupper comme étant l'homme le plus au fait des besoins de la situation actuelle.

On assure que le gouverneur général a câblé au haut commissaire, l'invitant à former un cabinet, et que la chambre s'ajournerait 2 semaines, en attendant l'arrivée de sir Chs Tupper. Le *Citizen* de ce soir dit que l'homme du parti conservateur est sir Charles Tupper mais que ce dernier préférera demeurer haut commissaire plutôt que de rentrer de nouveau sur la scène politique. Un premier ministre temporaire, d'après le *Citizen* serait une cause de faiblesse et peut-être la ruine du parti conservateur.

Le grand jury a rapporté des *true bill* contre 2 détenus en la prison pour vols en deux circonstances différentes. Ils ont rendu un *treue bill* aussi contre un nommé nommé Alex Dickers. Leur procès s'instruira demain.

Des nouvellesde Old Binghans disent que 2 hommes ont trouvé la mort dans un terrible accident sur la Gatineau.

NOUVELLES D'ONTARIO

L'association manufacturière. — L'école de médecine.—Le col. Wylce, ses reminiscences sur Sir John.—Incendie. — Un steamer détruit par le feu.

Toronto, 12.—L'association manufacturière de cette ville a tenue une assemblée cet après-midi pour décider quelle conduite politique elle devait adopter, vu la mort de Sir John. La réunion a été strictement privée.

Le Conseil médical d'Ontario a tenu une assemblée ce matin pour considérer le rapport du comité spécial chargé de s'occuper des lois concernant l'étude de la médecine. Ce comité insiste pour que la clinique soit plus spécialement suivie et observée par les élèves. Le Dr Ruttan a proposé que le rapport soit déposé sur la table pour un an, parce que, dit-il, les écoles de médecine n'ont pas l'opportunité à présent de faire les changements demandés. La discussion s'est continuée cet après-midi.

Brockville, 12.—Colonel Wylie, le vétéran de la presse canadienne, est sur son lit de mort. Il est actogénaire. L'on a une grande difficulté à le comprendre quand il parle, cependant il était assez bien hier pour raconter la remminiscence suivante. Il a rencontré Sir John il y a à peu près pix ans a la Riviere du Loup dans une excursion de la presse.

Sir John lui demanda quel âge il avait.

Le colonel répondit : "Je suis plus vieux que vous, Sir John."

Sir John répliqua : "Vous êtes plus près que moi du ciel."

Et le colonel dit : "Bien, Sir John, si tout ce que l'on dit de vous est vrai, vous ne verrez jamais le ciel."

Westport, 12.—Un grand incendie s'est déclaré vers 2 heures ce matin et le résultat a été la destruction complète des bâtisses de la Westport Stove Co. et de MM. McGuire.

Les pertes de la Westport Co sont de $6000, ils étaient assurés pour $1500 ; celles de MM. McGuire, par la destruction de tous leurs outils et matériaux, de $2000, et ils n'avaient que $500 d'assurance. Les propriétés avoisinantes ont eu grande chance de ne pas être réduites en cendres. Les citoyens sont maintenant persuadés que le service du feu est très important.

Buckingham, 12.—Le steamer *Eva* a été incendié hier soir, à son quai en cette ville. On soupçonne la main d'un incendiaire.

Ottawa, 12.—John Gilmour, fils de M. Gilmour, de Buckingham, est mort à Squairhillhill Mines, près d'Ottawa, il y a quelques jonrs. La cause de sa mort a été une maladie de cœur.

Hamilton, 12.—Aux sessions générales de la paix, le juge Muir a condamné Daniel Hickey à deux ans moins un jour de détention à la prison commune pour viol commis sur une jeune fille de 16 ans du nom de Bella Badgley. Hickey, qui a plaidé coupable, est un homme marié et père de trois enfants.

NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, 12.—On mande de St-Pierre et Miquelon que les pêcheurs et les marchands de poissons ont été très satisfaits à la nouvelle que le commandant d'un navire de guerre français a interdit aux habitants de la côte de Saint-Georges de fournir de la boete aux navires américains.

C'est, paraît-il, la première fois que les autorités fraçaises affirment ce droit à l'égard des Américains.

Des navires venus du Grand Banc, rapportent que le poisson est très rare.

Le résultat de la pêche sera très mauvais ; les prix sont les plus élevés qui se soient vus depuis nombre d'années.

Les navires français sont amplement pourvus de boete.

Une femme du nom de Jones a laissé St-John mardi dernier au moment ou son mari partait pour la campagne dans le but de rétablir sa santé. Elle a passé une nuit à Sussex et on dit qu'elle est arrivé à Halifax la nuit dernière, prenant pension dans un hôtel sous le nom de Mme Dalton, ou elle dit qu'elle attendait son mari qui devait arriver par un vaisseau. Lundi une goélette à trois mats est passé, elle a pris une embarcation et est allé chercher celui qu'elle dit être son mari, et tous deux revinrent à la maison de pension. Pendant ce temps le vrai mari de la fugitive avait communiqué avec la police. La femme entendit parler des agissements de son mari et parti pour Bedford, mais ne pouvant trouver de pension, parce qu'elles étaient remplie elle prit le train pour Truro. Dalton a été arrêté la nuit dernière pour ivresse et bris de vitre. A la station de police, on trouva en le fouillant une montre en or et une chaine de valeur qu'il dit avoir reçu en cadeau de la femme Jones il y a un mois. Jones est en cette ville, cherchant des informations au sujet de sa femme.

Revenus du Pacifique.

Montréal, 12.—Les revenus du Pacifique canadien pour la semaine commençant le premier et finissant le 7 juin 1891 ont été de $372,000 y compris les recettes du chemin de fer du Nouveau-Brunswick. En 1890 durant la même période, les revenus n'ont été que de $318,000, soit une augmentation de $54,000 pour l'année courante.

BULLETIN COMMERCIAL

Revue de la semaine

New-York, 12 juin.

Des télégrammes spéciaux reçus à Bradstreets des principaux centres commerciaux du pays annoncent que les affaires en général ont subli la dépression qui se produit généralement chaque éré. Il y a diminution dans presque toutes les lignes de marchandises ; la rentrée des fonds se fait lentement en peu portant.

La récolte du blé promet d'être exceptionnellement bonne dans le Kansas et la Californie.

Dans le Texas et la Louisiane, la récolte générale a aussi très belle apparence.

Les produits du fer ont augmenté, mais les prix continuent à être bas.

Le commerce de charbon est satisfaisant. Le commerce de bois est très irrégulier et tranquille. La demande dans l'est en est ferme, mais les pris ne sont pas très élevés, de même que dans l'Ouest et le Nord-Ouest.

Il y a eu diminution dans le commerce de bestiaux.

Le stock des cuirs s'emmagasine toujours et les drix sont tombés. Il n'y a pas de profits à faire pour le moment dans cette ligne.

Le commerce de tabac est très actif et a une tendance à augmenter encore.

A Philadelphie, il ne règne pas une grande activité dans la quincaillerie, les groceries et les habits manufacturés.

Le revenu des banques de 58 cités pour la semaine finissant le 12 juin, s'élèvent à $1,014,147,138 ; ce qui accuse une diminution de 20.5 par cent sur la semaine correspondante de 1890.

La spéculation à New-York est tranquille, bien que la perspective de la récolte soit encourageante.

Le revenu total des chemins de fer pour le mois de mai 1891 n'est pas satisfaisant Il y a que peu ou point de profits réalisés comparativement au mois de mai 1890.

Il s'est produit une diminution plus considérable que durant plusieurs mois passés ; cela a pour effet de donner aux affaires en générale une tendance à la baisse.

L'exportation du blé des côtes du Pacifique et de l'Atlantique continue à être bonne. Il s'en est exporté durant la semaine 2,190,609 minots, et depuis le premier juillet, des Etats-Unis seulement, l'exportation s'est élevée à 94,477,609 minots. Durant la même période de l'année 1889-90, ce chiffre a été porté à 102 millions de minots.

Le premier juin il y avait en stock au Canada et aux Etats-Unis 30,004,000 minots de blé.

Les nouveautés entre les mains des *jobbers* ne sont pas plus en vogue que durant la même période de 1890 ; les prix réduits en ont cependant activé quelque peu l'écoulement.

Le coton brut est ½c moins cher. C'est le plus bas prix que cette marchandise ait eu depuis 1885. Cela est dû à la grande quantité qui reste de la récolte de l'an dernier.

Les demandes pour les marchandises de laine sont satisfaisantes et les prix assez élevés.

Dans la Puissance du Canada, il ne règne pas d'activité dans aucune ligne. Il y a eu durant la semaine 32 faillites contre 11 la semaine dernière et 18 durant la semaine correspondante en 1890.

Le nombre des faillites depuis le premier janvier à cette date est de 911 contre 825 l'an dernier.

Marché de Montréal

Montréal, 22.—Il a été reçu ce matin 3,400 barils de fleur. Aucune vente n'est rapportée. Le marché est tranquille. Voici quel es étaient ce matin les cotations des denrées et autres produits :

Grains et farine

Farine patente d'hiver, $5.65 à $5.85.
Patente du printemps, $6.00 à $6.10
Roller forte, $5.00 à $5.15.
Extra $4.90 à $5.15.
Superfine, $4.50 à $4.75.
Forte pour boulanger, $5.75.
Farine d'Ontario en sac $2.10 à $2.20.
Blé du Manitoba, $1.14 à $1.16.
Maïs, 69 à 70cts.
Pois, 85cts.
Avoine, 56 à 58cts.
Orge, 69 à 70cts.
Seigle, 83 à 84cts.
Farine d'avoine, $2.85 à $3.20
Farine de maïs, $1.50.

Provisions

Lard, 9¼ à 9¾ cts.
Porc 1700 à 1750.
Bacon, 9 à 10 1/4 cts.
Jambon, 10cts.
Fromage 9cts.
Beurre des townships, 6½ à 18cts.
Beurre de Morrisburg, 18 à 21cts.
Beurre de l'Ouest, 14 à 15cts.
Oeufs 11 à 11½cts.

Importations

Par le C P R W Griffith, 1 caisse ; J A Bélanger, 12 caisses ; F Hakins, 16 do ; F Côté, 8 do ; Glover Fry & Co 10 ballots ; C. Chénic, 1 caisse ; Bedard & Frères, 40.

Vente à Prix Réduits

NOUS DESIRONS ATTIRER L'ATTENTION DU PUBLIC SUR LA

GRANDE REDUCTION

Que viennent de subir les marchandises suivantes et nous vous invitons à venir les examiner:

GILETS ET MANTEAUX POUR DAMES, de $1.50 à $7.50 réduit de 30 p. cent.

ROBES EN JERSEYS, couleur crème, pour enfants, vendues à moitié prix.

ROBES EN JERSEYS de couleur, grandement reduites.

BAS DE COTON, pour Enfants, moitié prix.

GANTS DE KID, français, 3 et 4 boutons, à 75c. la paire.

CHAPEAUX DE PAILLE, pour Dames et Enfants a moins de la moitié du prix ordinaire, seulement 25c et 50c.

Un grand lot de Rubans de soie et de satin, couleurs variées vendus à moitié prix.

BRODERIES sur Mousseline, réduites 2 3 cts la verge.

GLOVER, FRY & CIE.

Habillements pour Jeunes Garçons

Notre assortiment qui est le plus complet renferme les coupes les plus nouvelles en habillements pour jeunes garçons depuis $2.50.

Pardessus imperméables pour messieurs, très nouveaux.

Vêtements de dessous en laine naturelle, pour messieurs depuis $1.00

Nouveautés en cravates, Gants de Dent, Collets et poignets de manufactures anglaises.

Glover, Fry & Cie.

YACHT A VENDRE

UN BON YACHT de 24 pieds avec ses agrès complets et en très bon ordre. Visible au quai de la douane. Conditions faciles.

S'adresser au propriétaire CHS. GAGNON, boulan er, 151 rue St-Ours, ou à Pierre Lapierre St-Laurent, I. O. 4 juin—1m.

A vendre ou a louer pour l'Ete

Une fort jolie résidence d'été avec jardins et écuries à St-Laurent, île d'Orleans, à 12 arpents du quai, appartenant à M. l'échevin Ferdinand Delille. 22 avril—n-o

A LOUER

UN LOGEMENT de 7 chambres au dessus du magasin Beautey, rue de la Fabrique. Sera remis à neuf pour un locataire désirable. Loyer $12 par mois. Possession immédiate.

V. W. LARUE, No 28, rue Ste-Anne

2 mai—n-o.

Maison à louer

A Ste-Catherine, du côté ouest de la station. Une bonne maison comprenant 8 chambres à louer à bonnes conditions C'est une magnifique place pour la saison d'été.

S'adresser à JOHN MAHER, Ste-Catherine. 2 mai—n-o

A VENDRE

A deux milles du Pont Dorchester, sur le chemin de Charlesbourg, une magnifique terre toute en culture. 2 arpents et 2 perches de front sur 174 de profondeur. Maison, fournil, deux granges. Le tout en très bon ordre.

S'adresser à J. Ed. PLAMONDON, Notaire, 574, rue St-Joseph, en face du Bureau de Poste St-Roch. 29 mai—1m

MALADIES D'ESTOMAC

DYSPEPSIES, GASTRALGIES

Une commission nommée par *l'Académie de Médecine de Paris*, pour étudier les effets du Charbon de Belloc, a constaté que les Maux d'estomac, Dyspepsies, Gastralgies, Digestions difficiles ou douloureuses, Crampes, Aigreurs, Renvois, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en Poudre, soit en Pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses ; l'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés antiseptiques du Charbon de Belloc en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la Dysenterie, la Diarrhée, la Cholérine, la Fièvre typhoïde. Le Charbon de Belloc est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies

Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du Dr Belloc

En vente dans toutes les pharmacies. — Prix : Poudre, 2 fr ; Pastilles, 1 fr 50.

Souvenir SPOON

C. ROUTHIER

Horloger, Bijoutier et Opticien

50 et 52, Côte Lamontagne

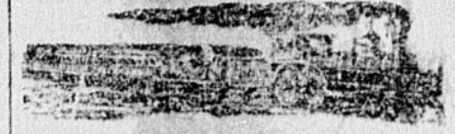

Grande Excursion Patriotique

A ST-RAYMOND

LE 24 JUIN PROCHAIN

Par un Train rapide

Sous le patronage de la SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC

Prix populaire, aller et retour : 50 cts.

Arrêt au Lac St-Joseph en allant et revenant.

Amusements variés sur le joli parc Cantin.

Table de mets et rafraichissements de premier choix.

Départ de Québec à 1 heure précise p. m. et de St-Raymond a 7.30 p. m.

La fanfare de l'Union Musicale accompagnera les excursionnistes.

Belle occasion de s'amuser en faisant le bien. 11 juin—

CHEMIN DE FER

Québec, Montmorency et Charlevoix

COMMENCANT DIMANCHE, le 31 Mai 1891, les trains circuleront comme suit:

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste-Anne à 7.25 a. m., 10.00 a. m., 5.15 p. m., et 6.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste-Anne à 6.35 a. m., 8.25 a. m., 1.05 p. m., et 5.40 p. m.

Laissent Québec pour Montmorency à 2.00 p. m.
Arrivent à Québec de Montmorency à 4.25 p. m.

LES DIMANCHES

Laissent Québec pour Ste-Anne à 6.00 a. m., 7.10 a. m., 8.20 a. m., 2.00 p. m., 6.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste-Anne à 6.35 a. m., 7.55 a. m., 1.05 p. m., 5.40 p. m.

Les trains quittant Québec à 6.00 et 8.20 a. m. les Dimanches matins, n'arrêtent pas aux stations intermédiaires et sont ceux qui conviennent le plus aux pèlerins.

Pour les taux spéciaux du fret et des passagers, s'adresser au surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant. — C. S. CRESSMAN, Gerant.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION — DU —

Richelieu et Ontario

— ENTRE —

QUEBEC ET MONTREAL

LE STEAMER "Québec" capitaine Nelson partira du quai Napoléon, les MARDIS, JEUDIS, et SAMEDIS, à 5 heures p. m.

Le steamer "Canada" capitaine Roy, partira du quai Napoléon, les LUNDIS, MERCREDIS, et VENDREDIS, à 5 heures p. m.

Ces deux steamers arrêtent à Batiscan, Trois Rivières et Sorel.

Entre Montréal et Toronto

A partir de LUNDI, le 1er JUIN, jusqu'au 15 Septembre, un bateau laissera Montréal tous les jours à 10 heures a. m., excepté les dimanches, et après cette date trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, jusqu'au 30 Septembre, de Lachine a 12.30 p. m., et de Côteau Landing à 6.30 p. m.

Ligne du Saguenay

Le vapeur "Saguenay" capitaine Lecours, partira du quai St André, à 7.30 a. m., le MARDI et VENDREDI pour la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, l'Anse St-Jean, Tadoussac, Ha ! Ha ! Bay, et Chicoutimi.

On peut retenir des billets de passage et de cabine pour Montréal au bureau de la Compagnie, au quai Napoléon, et pour la ligne du Saguenay, au quai St-André, et aussi a l'agence de R. M. Stocking, vis-a-vis l'hôtel St-Louis.

JULIEN CHABOT, Gerant-Général.

L. H. MYRAND, Agent. — 3 juin 1891.

LA LIGNE FRANÇAISE DU HAVRE

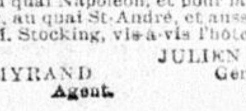

Compagnie Generale Transatlantique

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite pour le continent partiront de la jetée n. 42 (nouveau numero) de la riviere du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA CHAMPAGNE, Boyer, Samedi, 13 juin A. M.

LA BOURGOGNE, Lebeuf, Samedi, 20 Juin, a 4 A. M.

LA BRETAGNE, Collier, Samedi, 27 Juin, a 9 A. M.

LA TOURAINE, Frangeul, Samedi, Juillet le 4, a 4 A. M.

PRIX DU PASSAGE POUR LE HAVRE

1ère classe (vin compris) $100 $80.
2eme classe.......................... $40.

Billets aller et retour a prix réduits.

Entrepont de New-York au Havre, $26. Entrepont de New York a Paris, $29.00, avec aménagement superieur comprenant vin, literie et ustensiles.

A. FORGET Agent Général, 3, Bowling Green, New-York

R. STOCKING, agent pour Quebec.

LIGNE DE ST-ROMUALD

A PARTIR de MERCREDI, LE 6 MAI, le temps et les circonstances le permettant, le vapeur "Levis" capitaine Desrochers, quittera

Québec	St-Romuald
6.00 A. M.	5.00 A. M.
9.00 A. M.	8.00 A. M.
11.30 A. M.	10.00 A. M.
2.00 P. M.	1.00 P. M.
4.00 P. M.	3.00 P. M.
6.15 P. M.	5.00 P. M.
LES DIMANCHES	
1.30 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	5.00 P. M.
6.00 P. M.	

Arrêtant au quai Bowen, à Sillery, aller et ret.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 hrs du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

Ligne de l'Isle d'Orléans

Après le 6 Mai, le temps et les circonstances le permettant, le vapeur "Orléans" capt. Bolduc, fera le trajet comme suit:

Isle d'Orléans	Québec
5.15 A. M.	6.15 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.30 P. M.	2.30 P. M.
3.30 P. M.	4.45 P. M.
5.30 P. M.	6.15 P. M.
LES DIMANCHES	
12.00	1.00 P. M.
1.30 P. M.	2.30 P. M.
3.15 P. M.	4.00 P. M.
5.00 P. M.	6.00 P. M.
7.00 P. M.	

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 hrs du matin de l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

Les dimanches et les fêtes, le prix de passage sera le même pour St-Joseph que pour l'Isle. 6 mai 1891—

Le et après Lundi, le 15 Juin 1891, les trains partiront de la station du Pacifique, à Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUEBEC

8.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 4.47 p. m., et a Roberval a 5.15 p. m.

5.30 P. M.—Express local part tous les jours pour St-Raymond y arrivant a 7.20 p. m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.15 A. M.—Express direct part de Roberval a 8.30 p. m., tous les jours ainsi que le Dimanche, mais pas le samedi, (et de la jonction Chambord a 9.00 p. m.) pour Québec, y arrivant a 6.15 a. m.

8.54 A. M.—Express local part tous les jours de St Raymond a 7.05 a.m.et arrivant a Québec a 8.51 a. m.

8.15 P. M.—Train mixte part de la Rivière à Pierre tous les jours a 2.45 p. m., de St-Raymond a 5.20 p. m., et du lac St-Joseph a 6.50 p. m., arrivant a Quebec a 8.15 p. m.

Vingt minutes pour prendre le lunch au lac Edouard.

Chars palais "Monarch" attachés à tous les trains directs du jour, et chars dortoirs aux trains directs du soir. On peut retenir des sièges et des lits, et se procurer des billets de passage chez R. M. Stocking, vis-a-vis l'Hôtel St-Louis.

Le bateau à vapeur "IDA" voyagera seule lac St-Joseph, entre la station et l'hotel Lake View, entre le 15 juin et le 11 septembre, en raccordement avec les trains. Les bateaux a vapeur de M. Beemer, "MISTASSINI" et "UNDINE" voyageront comme suit sur le lac St-Jean : Commençant lundi le 15 juin, et durant la saison des touristes, le nouveau bateau à vapeur, en acier, "Mistassini" Capitaine William Blackburn, partira de Roberval tous les jours, ainsi que le Dimanche, a 9 A. M., pour le "Island House," a la Grande Décharge, y arrivant a 11 a. m. Au retour partira de la Grande Décharge à 4 p. m. et arrivera a Roberval a 6 p. m.

Le bateau a vapeur "UNDINE" capt. H. Savard, partira de Roberval à 8 a. m., tous les mercredis et samedi, pour la Réserve des Sauvages et St-Félicien.

Le bateau à vapeur "PERIBONCA" Capt. Geo. Martin, ira a la rivière Peribonca deux fois par semaine, ou plus souvent, pour les besoins de la scierie et de la colonisation.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits a l'ouest enregistré pour Roberval.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après cinq heures P. M.

Billets de retour de première cl... taux d'un simple billet, de Québec a t... stations, émis les samedis, bons po... jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St Jean, a des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

Avantages speciaux offerts a ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser a ALEXANDRE HARDY, Agent Général pour les Passagers et le Fret, Québec.

J. G. SCOTT, Sec. et Gérant

Québec, 13 juin 1891.

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions à Bon Marché au Nord-Ouest Canadien

De toutes les Stations de QUEBEC et ONTARIO

DES BILLETS DE RETOUR

SERONT VENDUS LES

23 JUIN bons pour revenir jusqu'au 12 AOUT

Allant aux endroits suivants aux taux mentionnés :

Destinations	Prix
METHVEN, HARTNEY, DELORAINE, MOOSOMIN, BINSCARTH	$28.00
REGINA, MOOSEJAW, YORKTON,	30.00
PRINCE ALBERT, CALGARY,	35.00

Pour plus amples informations s'adresser a aucun des agents du chemin de fer du Pacifique Canadien, a M. J. W. Ryder, Hotel St-Louis, ou au No 38 rue St-Pierre et a la station du Palais.

Chemin de Fer Intercolonial

1890 Arrangements d'Hiver 1891

Le et après LUNDI, le 16 MARS 1891, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit:

LES TRAINS QUITTERONT LEVIS

Pour la Rivière du Loup et Campbellton 7.30
Pour Halifax et St-Jean.................. 14.35
Pour la Rivière du Loup.................. 18.00

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS

De la Rivière du Loup........................ 5.30
De Halifax et St-Jean.......................... 11.40
De Campbellton et Rivière du Loup..... 13.20

Le char dortoir attaché au train Express partant de Levis à 14.35 h. se rend a Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés a la lumière électrique et chauffés par la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circuleront d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations a propos de la voie, des taux de fret et des passagers en s'adressant a

T. LAVERDIERE, 19, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 14 mars 1891.

Le Vapeur "Montmagny" Capt. Vien

LE et après le 5 courant, et jusqu'à avis contraire, le temps et les circonstances le permettant, fera le voyage comme suit, (Dimanche et jour de fêtes excepté):

De		De Québec
Berthier	5.00 A. M.	
St-Jean	6.30 A. M.	
St-Michel	7.15 A. M.	4.00 P. M.
St-Laurent	8.00 A. M.	
Le Samedi		
Berthier	3.00 A. M.	
St-Jean	4.00 A. M.	4.00 P. M.
St-Michel	5.00 A. M.	
St-Laurent	6.00 A. M.	

Les DIMANCHES ET JOUR DE FETES laissera le quai du marché Champlain à 1 h. p. m., et repartira de St-Jean à 5.30 p. m., arrêtant à St-Michel et St-Laurent aller et retour.

La Grâce de Dieu

GRAND ROMAN

PAR ADOLPHE D'ENNERY

Pierrot disait :

—Vous n'avez pas le droit de refuser.

—Je n'ai pas le droit, dis-tu, et pourquoi ?

—Parce que vous avez derrière vous vos enfants et Mme la marquise.

—Je suppose bien qu'ils n'auraient pas le cœur de guillotiner des enfants !

—Non, mais Mme la marquise ?

—Elle est du peuple. Ils ne seraient pas logiques en la persécutant.

—Ils lui en voudront d'autant plus qu'on lui reprochera d'avoir épousé un aristocrate.

Le marquis resta pensif.

—Et puis, ajouta Pierrot, je ne risque rien.

On risque toujours.

—Mais pas du tout. Tenez, voici un appartement où je vous installe. Personne n'y pénètre jamais. Aucun de mes employés ou de mes hommes de peine ne se doute qu'il existe.

—Mais les voisins ?

—Ils ne sauront rien. Et puis, du reste, ce sont des braves gens. Celui de droite est fermement républicain, mais il déplore les agissements de la Convention et du Tribunal révolutionnaire.

—J'ai idée que tu t'exagères le danger que nous courons ?

—Non, monseigneur, je vous assure.

—Et puis il faudra nous nourir. Comment feras-tu ?

—Cela me regarde.

—Tu commettras quelque imprudence ?

—Ne craignez rien. Je tiens à ma tête tout de même et je vous réponds que je ferai tout ce qu'il faudra pour ne pas l'exposer.

Arthur était ébranlé. Il pensait à Marie, à ses enfants, et il se disait qu'il serait bien douloureux et les perdre. Après de nouvelles et longues hésitations, il se décida.

—Eh bien ! soit, dit-il, j'accepte.

—Allons donc ?

—Mais à une condition ?

—Laquelle ?

—Dès que tu auras vent d'une délation possible, dès que tu soupçonneras qu'on peut venir faire chez toi une perquisition pour me surprendre, tu nous avertiras.

—Je crois bien. Et sans hésiter.

—A la bonne heure.

—Et je vous prierai même d'aller passer quarante-huit heures dans une autre cachette. Parce que, quand vous reviendrez, vous serez plus en sûreté chez moi que dans votre château de Saint-Laurent.

—Tu as réponse à tout de suite.

—Vous allez retourner chez vous, avertir Mme la marquise, prendre vos enfants par la main et venir ici sans qu'aucun de vos domestiques, excepté Pacôme, sache ce que vous êtes devenu.

—Allons, il faut t'obéir......

—Il est neuf heures. Je vous attendrai à onze, c'est-à-dire quand tout le monde dans le quartier sera couché !

—C'est entendu.

—Si vous vouliez être bien prudent il faudrait encore prendre quelques autres petites précautions.

—Lesquelles ?

—Vous habiller le plus simplement possible d'abord.

—Bien, ce sera fait.

—Et donner à Mme la marquise et à ses enfants toute l'apparence de bourgeois ni trop aisés, ni trop malheureux.

—Nous essayons, dit Arthur en prenant le bouton de la porte.

—Donc, à toute à l'heure.

—A onze heures, nous serons là.

—Vous n'aurez pas à frapper. Je guetterai votre arrivée, de même que vous allez me donner le temps de regarder dans la rue s'il n'y a rien de suspect ou d'inquiétant.

Cela dit, Pierrot éteignit la chandelle et allant ouvrir la fenêtre dont les volets avaient été hermétiquement clos en prévision de cette visite, il examina longtemps les alentours et dit :

—Vous pouvez partir. Laissez-moi vous accompagner en bas pour ouvrir la porte sans bruit.

Quelques minutes après, le marquis se glissait comme une ombre dans la rue déserte et plongée dans une obscurité presque totale, ce qu'on appelait alors des réverbères étaient des quinquets à l'huile dont la lumière parcimonieuse ne s'étendait pas dans un rayon suffisant pour éclairer à dix pas....

Il ne fallut que peu d'instants au marquis pour gagner l'hôtel de Sivry où Marie l'attendait, en proie aux anxiétés les plus grandes.

Quand elle vit apparaître Arthur, la jeune femme poussa un soupir de soulagement.

—Eh bien ! demanda-t-elle, que voulait Pierrot.

—Vous allez le savoir, ma chère amie.

En peu de mots le marquis mit sa femme en courant des agissements de l'infâme Laroque et lui annonça qu'il avait accepté les propositions du loyal et fidèle marchand de bois.

—Vous avez bien fait, lui dit Marie. Ce Laroque a une âme de boue et il vous ferait envoyer à l'échafaud

On se mit aussitôt à faire les préparatifs. Le marquis, habitué à vivre en grand seigneur, voulait emporter mille choses, des objets de luxe, des flacons de toilette, etc, etc.

Mais Marie, qui se souvenait comment en pouvait, dans les mauvais jours, se passer du superflu, Marie lui dit :

—Non, non, le strict nécessaire.

—Cependant, pour vous, ma chère amie, il est indispensable....

—Rien n'est indispensable, mon ami. Prenez de l'argent seulement et si quelque chose d'absolument utile venait à nous manquer, Pierrot s'empressait de nous le procurer.

Le marquis se rendit.

On habilla les enfants, qu'il avait vu réveiller, on les courait de vêtements de drap. Marie s'enveloppa d'une mante d'étoffe très simple et le marquis, dont la chevelure était encore peudrée, passa trois quarts d'heure à rendre à ses cheveux leur couleur naturelle, ce qui rappela à Marie l'heureux temps où elle avait vu André pour la première fois.

De tous les valets de l'hôtel, Pacôme seul était debout, malgré ou peut-être à cause de son grand âge. Il fut mis dans la confidence et comme il connaissait Pierrot on le prévint que s'il venait à l'hôtel demander quelque chose dans des circonstances plus ou moins mystérieuses, il ne faudrait pas hésiter à le satisfaire.

Le marquis, Marie et leurs enfants se préparaient à descendre par un escalier dérobé, lorsque la jeune femme, touchant doucement le bras de son mari :

—Nous emmenons, je pense, votre mère, dit-il.

Arthur, au milieu de ces événements imprévus, avait d'abord songé à sa femme et à ses enfants. Il ne put pas ne pas admirer avec quelle bonté d'âme Marie songeait à celle qui ne lui avait pas encore pardonné.

—Evidemment, dit-il, mais voudra-t-elle venir ?

—Pourquoi s'y réfuserait-elle ?

—Mais, .. fit le marquis embarrassé.

—A cause de moi ? interrogea la marquise.

—Mon Dieu, ma chère Marie ! on ne sait pas.

—Elle serait vraiment trop cruelle pour elle-même.

—Je vais aller la prévenir et lui offrir de l'emmener.

—C'est votre devoir.

—Seulement, dit le marquis, il nous faudra mettre ses gens, malgré nous, dans la confidence et c'est un péril.

—Qu'importe ! Faisons ce que nous devons.

—Vous avez raison, ma chère amie.

Arthur et les siens, suivis de Pacôme, rentrèrent dans le salon qu'ils venaient de quitter. Puis le marquis alla sonner à la porte de la communication qui séparait son appartement de celui de sa mère.

Une femme de chambre à la mine inquiète vint ouvrir.

—Prévenez ma mère, dit-il, que je voudrais lui dire un mot.

Au bout de quelques minutes le marquis fut introduit dans la chambre a coucher de la douairière, qui venait de se défaire en allant se mettre au lit.

Mme de Sivry, même en négligé avait son grand air.

—Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle. Est ce que les Jacobins vous menacent, mon fils ?

Arthur répondit que le danger, pour ne pas être immédiat était cependant considérable. Tout ce que lui avait appris Pierrot, il le lui raconta et finit en la priant de se vêtir et de venir avec lui et avec les siens.

—Quoi ! ce soir ? dit la marquise.

—Oui, ma mère !

La douairière réfléchit un instant ; que se passa-t-il dans son esprit ? Songea-t-elle que forcément elle allait se trouver en contract avec cette bru qu'elle s'obstinait à ne jamais voir ? ou bien crut-elle que son fils s'exagérait l'imminence du danger.

Sir John Thompson

On parle beaucoup de Sir John Thompson comme le futur premier ministre du Canada. Un détail digne d'être noté à son sujet est celui-ci : A chaque fois qu'il tousse Sir John demande immédiatement une bouteille du fameux sirop d'épinette sauvage avec une cuiller.

LA CELÈBRE

EAU ST-LEON

est avantageusement connue comme un remède très efficace pour diverses maladies, spécialement pour

Consomption

Et toutes les maladies des Organes Digestifs

Au Bon Ton

57 ET 59

RUE ST-JEAN

Le magasin du Bon Ton est maintenant ouvert. On y trouvera un assortiment choisis et des plus complets de tous les produits français, alimentaires, comestibles,

Vins de Champagne, Clarets, grands crus et vins ordinaires, sherries, vins d'Oporto, soupes françaises, sauces sens de Bretagne, ris de veau à l'oseille, tripes à la mode de Caen, rillettes de Tours.

Fonds d'artichauts, fruits à l'eau de vie. Eau de vie, fine Champagne

On recevra, cette semaine, au Bon Ton, une variété extraordinaire de chocolats de fantaisie et de bombons de Paris.

On sollicite le patronage des familles de Québec.

On embouteillera, sans frais extra, les vins en fut achetés au Bon Ton.

Livraison à domicile.

Téléphone 748.

QUEBEC

SAMEDI, 13 JUIN 1891

LA PRESSE

C'est un thème fort rabattu que celui-ci, et ils sont rares les journalistes qui ne se sont pas avisés, au moins une fois dans l'exercice de leur apostolat, de pérorer sur les bons et mauvais côtés de leur métier.

Aussi, n'est-ce pas sous cet aspect maintes fois présenté qu'il convient de parler de la presse.

Le public sait au reste à quoi s'en tenir sur le travail de forçat auquel est obligé de se livrer chaque jour le journaliste qui aime sa profession et qui veut complaire à sa clientèle. Un des nôtres, M. Buies, a tracé jadis sur ce thème une page saisissante de vérité, sans réussir, toutefois plus que ses successeurs dans la carrière, à vaincre les répugnances de ce même public, ni à améliorer la situation de ceux qui peinent pour lui procurer chaque jour sa pâture quotidienne.

Mais encore une fois il ne saurait être question d'envisager la presse sous cet affligeant point de vue. Toutes les plaintes et les récriminations d'antan seraient-elles rééditées sous la forme la plus pathétique qu'elles ne feraient pas redresser l'oreille de l'insouciant lecteur et que le sort du journaliste n'en serait point bonifié.

Laissons donc là, dans leur coin, les justes réprimandes que toute notre corporation serait en droit d'adresser à ceux que notre sort laisse indifférents, pour étudier la presse dans la rapide extension qu'elle a prise dans le monde entier.

Il vient justement de paraître sur ce sujet un article fort bien pensé de M. Henry Maret, et cet article nous donne la note exacte de la puissance de la presse dans notre siècle. Elle est devenue aujourd'hui, par sa seule force d'expansion, le premier pouvoir de l'Etat.

Il y a quelques années, lorsqu'il s'éleva je ne sais quelle dispute entre les questeurs de la Chambre et les représentants de la presse (je crois qu'il s'agissait d'une communication à établir ou à fermer), les choses s'aigrirent au point qu'on se disait, de part et d'autre, les choses les plus désagréables.

—Ah ! ça ! s'écria un jour un député, qui n'était pas journaliste, la presse est donc un quatrième pouvoir de l'Etat ?

—Vous vous trompez, monsieur, lui répondis-je ; c'est le premier.

C'est le premier, en effet, par cette excellente raison que c'est lui qui fait et défait tous les autres ; et s'il était uni, rien ne pourrait lui résister. Supposez un instant la presse entière au service d'une seule idée et d'un seul parti, et je voudrais savoir ce que pèseraient devant elle les grands corps, quelque constitués qu'ils paraissent.

Rien d'étonnant à cela ; puisque le vrai nom de la presse, c'est l'opinion, et que l'opinion gouverne le monde. Il n'y a pas à se rebeller contre un fait, et l'homme politique qui affiche du mépris pour la presse montre simplement qu'il n'est qu'un sot ; car c'est absolument comme s'il faisait fi de l'opinion qui l'a mis où il est.

Dans une étude sur la presse, il convenait de parler des transformations qu'elle a subies. C'est ce que fait M. Maret dans les lignes suivantes, et ce qu'il dit du journalisme français à cet égard n'est pas moins vrai pour le journalisme canadien.

Plus vite, toujours plus vite. Ce fut dans les journaux une lutte de rapidité, comme aux courses.

Le public ne voulut plus attendre pour être informé de tout, des petites choses plus que des grandes. Si un livre paraissait, on s'occupait beaucoup moins de sa valeur que de la physionomie de son auteur et de la façon dont il l'avait écrit ; le bulletin bibliographique et l'interview remplacèrent l'étude littéraire. Au théâtre, plus de feuilletons ; on voulut savoir, dès le lendemain ce qui s'était passé, comme s'il se fut agi d'une audience de cour d'assises ; de là les comptes rendus improvisés, sans méthode, sans esthétique, au hasard de la fourchette, comptes rendus d'ailleurs moins lus que les soirées, relatant les petites toilettes des actrices, et leurs rendez-vous galants. Les affaires du pays ne furent pas traitées avec moins de désinvolture, et nous avons vu dernièrement la France menacée d'un changement de gouvernement par un homme qui n'était qu'une création de reportage.

Aujourd'hui, nous en sommes là et le journalisme contemporain descend de plus en plus cette pente. L'information a tout envahi. L'homme de lettres, qui avait chassé de tous ses retranchements l'homme politique, est à son tour délogé de toutes ses positions par le reporter ; il résiste encore çà et là, mais on sent vaguement que les vivants qui persistent ne seront pas remplacés et que se prépare un journalisme où le talent disparaîtra pour faire place à l'habileté, à l'activité, au savoir-faire commercial.

La Congrégation de l'Index de Rome vient de mettre à l'index le dernier ouvrage de E. Renan : *L'Histoire du peuple d'Israël.*

LA SITUATION

Le premier ministre n'est pas encore appelé

Le sentiment de la presse

Le choix du premier ministre ne semble pas encore avoir été fait.

Un de nos confrères prétend avoir reçu une dépêche particulière lui annonçant que Sir John Thompson avait été mandé hier soir auprès du gouverneur-général, mais cette dépêche a été suivie d'une autre qui indiquerait que la présence de M. Thompson n'a été requise que pour affaires départementales.

Quoiqu'il en soit, le choix du premier-ministre ne saurait tarder, et nous devrons le connaître lundi ou mardi.

***

Ce qu'il y a d'intéressant à consulter dans le moment sur la situation actuelle, c'est la presse conservatrice.

Chacun de ces organes de l'opinion cherche depuis quelques jours à faire mousser l'homme de ses prédilections.

Pour le *Monde* de Montréal l'homme indispensable et le seul possible à la tête du cabinet est Sir Hector Langevin.

Le gouverneur-général ne s'aurait s'adresser à d'autre enseigne. C'est sur Sir Hector et sur nul autre qu'il a dû ou qu'il devra laisser tomber son dévolu.

C'est écrit en toutes lettres :

Selon toute probabilité, Sir Hector L. Langevin a dû être appelé cette avant-midi par le Gouverneur Général, pour former un nouveau cabinet, et continuer, dans le plus court délai possible, l'exercice régulier du gouvernement responsable, si brusquement interrompu par la mort du Premier Ministre.

Le fait que le public, qui d'ordinaire est bon juge, a fait le même choix, prouve que Son Excellence a été bien inspiré en appelant, comme son conseiller, celui que le peuple lui-même lui désigne, celui qui fut pendant de longues années le compagnon, l'ami, le confident, le premier lieutenant de l'ancien Premier Ministre du Canada.

Mais on dira : Sir Hector Langevin bombardé premier ministre, ne manquera pas d'apporter de profondes modifications dans le cabinet, d'en élaguer tous les éléments gênants.

Ça n'est pas l'opinion du *Monde*. Sir Hector, d'après le confrère, s'estime très heureux de reprendre tous ses anciens collègues.

Il n'y a aucune bonne raison du reste en faveur d'une reconstruction du cabinet. Le cabinet de sir Hector ne peut pas être autre que celui de sir John. Il sort des élections générales, sa politique a reçu la solennelle et indéniable approbation du peuple, il possède à un très haut degré la confiance de la Chambre des Communes, de sorte qu'il est parfaitement, et mieux que tout autre, en état de continuer le développement et l'application effective de la politique de l'ancien cabinet.

***

Dans la *Presse* il n'est pas le moindrement question de Sir Hector comme chef de cabinet.

Le journal montréalais dit qu'en toute probabilité, Sir John Thompson a été mandé par le gouverneur-général pour former un ministère.

C'est ainsi l'impression générale dans les cercles politiques à Québec et nous croyons foncièrement qu'elle va être ratifiée par les faits.

***

L'Empire de Toronto et la *Gazette* de Montréal sont absolument muets sur la situation.

Pas un mot hier des probabilités au sujet de la succession de Sir John Macdonald.

***

Une dépêche d'Ottawa d'hier soir disait :

"Il y a de fortes raisons de croire que Sir Charles Tupper a été rappelé. Pendant que Sir John Thompson était en conférence ce matin avec le gouverneur ; un messager a apporté un câblegramme, et une demie heure après, une réponse était envoyée par télégraphe."

***

D'un autre côté, on télégraphie au *Morning Chronicle* :

Ottawa, 12 juin.—Sir Hector Langevin, parlant à votre correspondant ce soir, a manifesté sa surprise lorsqu'il a été informé que Sir John Thompson et le sénateur Abbott avaient eu une longue conférence aujourd'hui avec Lord Stanley. Il ne pense pas que Son Excellence ait encore demandé quelqu'un pour constituer un cabinet.

LES PREMIERS MINISTRES

De tous les grands premiers ministres de l'Angleterre il y en a qu'un seul qui puisse être comparé à Sir John Macdonald pour la longue durée de son administration : Sir Robert Walpole. Celui-ci fut appelé à former un ministère immédiatement après l'avènement de George I au trône d'Angleterre, et il fut le premier des chefs de cabinet du Parlement de Hanovre. Il resta d'abord premier ministre depuis le 10 octobre 1714, jusqu'au 10 avril, 1717, juste deux ans et six mois. Après les courtes administrations de l'hon. James Stanhope et du comte de Sunderland, il reprit la direction du ministère, le 20 avril 1720 et resta au pouvoir jusqu'au 11 février 1742, soit, en tout, vingt quatre ans et trois mois.

Le temps pendant lequel Sir John A. Macdonald a été au pouvoir, sous l'Union et sous la confédération, est à peu près égal.

Henry Pelham a régné pendant près de 11 ans ; Lord North pendant plus de 12 ans ; le comte de Liverpool pendant près de 13 ans.

Aucun autre premier ministre n'est resté au pouvoir pendant plus de six ou sept ans.

Sir John Macdonald est l'homme d'Etat qui a conservé le plus longtemps les rênes du pouvoir. A cette égard il ne peut être comparé qu'au Prince de Bismarck et au comte de Taaf.

LE NETTOYAGE DES RUES

La ville de Boston vient de mettre en opération un nouveau système pour le nettoyage de ses rues.

On a divisé la ville en neuf districts, et un contre-maître est chargé de diriger les travaux de nettoyage dans chacun de ces districts.

Cette division a pour effet, paraît-il, de rendre le nettoyage des rues plus rapide et plus effectif.

Si l'on devait atteindre les mêmes résultats à Québec, nous recommanderions volontiers à nos édiles l'application de ce système.

S'ils ne le jugent pas convenables qu'ils en avisent un autre, mais de grâce que l'on fasse un peu plus pour la toilette de ville qui, de mémoire d'homme, n'a jamais été aussi négligée que cette année.

En certains jours de vent et de soleil, on dirait que l'eau est une rarete à Québec, tant on la distribue avec parcimonie dans nos rues.

Pourquoi ne pas utiliser non plus le balai mécanique dans les grandes rues où la circulation est continue ?

Il y aurait de ce temps-ci de la besogne pour quatre à cinq balais mécaniques et l'on ne sort pas même de la remise où il semble être précieusement enfoui l'unique balai acheté avec les deniers des contribuables.

Un peu plus d'action, messieurs les édiles, si vous tenez à la réputation de propreté de notre ville !

Les juges de la nouvelle cour de circuit aux Etats-Unis ont décidé de porter des toges en soie noire lorsqu'ils siégeront sur le banc judiciaire.

On nous écrit de Vienne que le Nestor de la noblesse polonaise en Galicie, le chevalier Ignace de Pierre Chain, vient de mourir. Il était âgé de cent deux ans.

La Russie a commencé la construction d'un grand chemin de fer à travers la Sibérie.

A l'instar du chemin de fer Pacifique Canadien et de l'Intercolonial, cette colossale construction est une entreprise politique.

Elle devra être terminée en 1895.

Ce chemin de fer ne coûtera pas moins de $175,000,000.

On annonce que la reine d'Angleterre accompagnera l'empereur d'Allemagne, son petit-fils, dans son voyage à Londres et qu'elle assistera au dîner de gala qui sera offert en son honneur par le lord-maire.

Ce sera un événement tout à fait extraordinaire ; la reine, en effet, n'a accepté, depuis la mort du prince consort, aucune invitation, ni à déjeuner ni à dîner, en dehors du cercle de son entourage privé.

LES JUIFS

Des gens qui n'ont pas de faible pour les Juifs, ce sont les Russes.

Ils leur font depuis quelque temps une chasse continue, une chasse qui n'est pas précisément caractérisée par des marques de douceur ni de bienveillance.

Cette hostilité pour le sémite n'est pas née d'hier en Russie. On l'a vue se manifester à maintes reprises par de mauvais traitements exercés sur tous les sujets de nationalité juive vivant en Russie.

Cette année, la persécution prend un autre caractère encore plus violent et plus général que les années précédentes.

C'est par milliers que les malheureux juifs sont expulsés de l'Empire et renvoyés dans leur pays d'origine, les menottes aux mains, par étapes, et avant même d'avoir eu le temps de régler leurs affaires personnelles.

On estime qu'il y a actuellement 1,200,000 juifs expulsés qui errent sur les routes, poussés vers le Territoire Juif, vers les provinces où on les tolère. Bon nombre d'entre eux sont exposés, assure-t-on, à mourir de faim.

Ces faits navrants ont révolté une partie de la presse en Europe, qui demande au Czar, au nom de l'humanité, d'intervenir et de faire cesser cette persécution.

Que l'on punisse les Juifs en contravention avec les lois, dit cette même presse, mais que l'on n'en fasse point des êtres d'exception. Qu'on les punisse pour les crimes punissables, mais qu'on ne les punisse pas parce qu'ils sont Juifs.

NOS SOUVERAINS

La reine Victoria a accompli le 24 mai, ses 72 ans. On sait que la reine est née à Kensington Palace, à Londres, le 24 mai 1819.

A ce propos, il nous paraît intéressant de rappeler l'âge de tous les souverains européens.

Le roi de Danemark, qui est le doyen, a 73 ans ; la reine d'Angleterre, 72 ans ; le roi de Wurtemberg, 68 ans ; le roi de Saxe, 63 ans ; le roi de Suède et Norvège, 62 ans ; l'empereur d'Autriche, 60 ans ; le roi des Belges, 60 ans ; M. Carnot, 54 ans ; le roi de Roumanie, 52 ans ; le sultan de Turquie, 48 ans ; le roi d'Italie, 47 ans ; le roi de Grèce, 45 ans ; le roi de Bavière, 43 ans ; l'empereur Guillaume, 32 ans ; le roi de Portugal, 37 ans ; le roi de Serbie, 14 ans ; la reine des Pays-Bas, 10 ans, et le roi d'Espagne, 5 ans.

Le Pape a 81 ans.

Les écoles du soir

Distribution solennelle des prix

Discours de l'honorable Charles Langelier

Belle démonstration

Hier soir, a eu lieu aux bâtisses du parlement la distribution solennelle des prix aux lauréats des élèves qui ont assisté aux classes gratuites du soir.

Une foule nombreuse des citoyens s'est rendue au Parlement pour être témoin de cette belle démonstration.

La distribution des prix a été faite par l'hon. Chs Langelier, M. l'abbé Rouleau, directeur des écoles du soir, le R. P. Grenier, supérieur des Oblats de St-Sauveur, le R. P. Pelletier, M. l'abbé D. Gosselin, curé au Cap Santé, M. Boivin, assistant secrétaire de la province et plusieurs autres citoyens distingués.

Le nombre des élèves qui ont obtenu des prix est très considérable et prouve amplement que les classes gratuites du soir ont rendu des services signalés à la classe ouvrière. C'est aussi une nouvelle preuve que les ouvriers ont su profiter de ce grand mouvement et l'apprécier à sa juste valeur.

Après la distribution des prix, M. l'abbé Rouleau prit la parole et félicita les élèves de leurs succès. En quelques mots bien sentis, il fit l'éloge de l'hon. Chs. Langelier et le remercia de l'encouragement qu'il a donné à l'œuvre dont il est le directeur.

Le secrétaire provincial prit ensuite la parole et prononça un remarquable discours que nous publions en entier. Il renferme des considérations très éloquentes sur la nécessité pour un peuple de s'instruire et sur le rôle que l'état est appelé à jouer dans l'éducation publique.

Voici le discours de M. Langelier.

Messieurs,

Il y a dans notre bonne langue française qui dit que les bons comptes font les bons amis. Comme je désire conserver la précieuse amitié de M. l'abbé Rouleau, je vais de suite régler le compte avec lui. Il a eu l'amabalité de m'accorder une part beaucoup trop large dans le succès des écoles du soir. Il a eu raison de dire que je portais un très vif intérêt à ce grand mouvement qui, je le crois, est destiné à opérer tant de bien.

Mais celui qui a droit à la plus grande part de ce mérite, celui à qui doivent en revenir toutes les félicitations, celui enfin qui en a assuré le succès, c'est M. l'abbé Rouleau. Aussi, MM. les élèves, je vous invite à accorder à ce digne prêtre la plus large part de votre reconnaissance.

Lors de l'inauguration de ces écoles gratuites du soir, l'automne dernier, j'ai essayé de faire voir la haute portée de cet enseignement, de démontrer son importance réelle au double point de vue religieux et patriotique, ou plutôt à un point de vue unique, puisque chez nous, très heureusement, ces deux grandes choses : la religion et la patrie, viennent se fondre dans un seul sentiment de profonde affection. Et maintenant, à la clôture du cours annuel, je suis heureux de voir, —par le travail accompli, par les résultats obtenus,—que vous avez bien compris le but à atteindre, que vous avez parfaitement saisi l'importance de s'en rapprocher chaque jour davantage ; or, en cela, vous avez fait un acte de patriotisme, un acte de bon citoyen.

Le temps est passé, messieurs, où la force, la vigueur corporelle était considérée comme l'un des plus utiles attributs de l'humanité, puisqu'elle constituait presque toujours l'unique moyen de résoudre les difficultés qui pouvaient surgir entre les peuples ou entre les particuliers. Sans doute, c'est un facteur qui peut bien, à un moment donné, avoir son importance, et il ne faut pas le négliger complètement ; mais il convient aussi de ne lui accorder que la place qu'il mérite et pas davantage.

C'est le savoir, aujourd'hui, c'est la science, c'est l'art qui occupent le premier rang et qui doivent être l'objet d'une plus grande sollicitude de la part de ceux qui sont appelés à exercer le pouvoir, à former et diriger le sentiment national.

Et cela est juste, messieurs, car c'est la diffusion de l'instruction publique, c'est l'expansion de la science, c'est le développement des arts,—toujours sous la sauvegarde des éternels principes,—qui élèvent le niveau des intelligences, qui épurent le sentiment, et qui, par conséquent, font les peuples grands, aimés et respectés. La science et les arts, messieurs, retenons-le bien, sont non-seulement la force du présent, mais encore, le gage le plus certain de l'avenir.

Comptez en effet les peuples qui ont passé, aux différentes époques, sur la surface du globe, et cherchez quels sont ceux qui ont laissé dans l'histoire la trace la plus profonde, le passage le plus fécond en meilleurs résultats : vous verrez que ce sont ceux qui ont aimé et cultivé les sciences, les arts et les lettres, et qui ont semé sur leurs pas ces monuments impérissables de gloire, auprès desquels nous allons encore, après tant de siècles, puiser la lumière et la chaleur.

Et, si ces peuples, quoique disparus de l'existence active, sont encore présents à notre mémoire, si leur souvenir est encore si vivant partout, c'est que, non contents de vivre de cette vie matérielle qui passe et s'évapore, ils ont eu aussi cette seconde vie de la science, des arts et des lettres qui se perpétue dans l'avenir comme le rayonnement de ces mondes éteints qui verse encore aujourd'hui sur nous sa lumière à travers l'espace.

Et, messieurs, ne croyons pas qu'il s'agisse ici seulement des grandes choses qui dépassent les moyens ordinaires et ne sont accessibles qu'au petit nombre. Non, Messieurs, en fait de savoir, il n'y a pas de quantité négligeable ; et celui-là aussi bien que le grand savant a droit à une part légitime de notre reconnaissance, qui a éclairé autant qu'il l'a pu son intelligence et qui a répandu même dans le cercle restreint de son foyer seulement, les fruits du travail de son esprit.

De même que dans la construction d'un grand édifice il y a non-seulement les parties plus saillantes et qui frappent davantage le regard, mais encore les humbles pierres aussi indispensables, plus indispensables peut-être, qui soutiennent toute la masse ; ainsi, dans le savoir, il doit y avoir, non-seulement les grands penseurs qui brillent et éclairent, mais encore et surtout ces modestes travailleurs qui aiment leur humble tâche et font naître et soutiennent autour d'eux le même désir, le même amour du travail intelligent.

Du reste, cette gymnastique intellectuelle doit nécessairement produire de féconds résultats, même au point de vue des avantages personnels.

Vous le savez, comme moi, messieurs, entre deux hommes d'un physique également bien constitué, celui-là sera toujours supérieur, qui aura eu soin de développer ses muscles, de donner de la dextérité à ses organes par des exercices convenables. De même, dans les sphères de la pensée, entre deux individus doués d'une égale intelligence, celui-là parviendra à un plus haut point, qui aura su nourrir fortement son esprit, lui faire subir l'entrainement nécessaire ; en un mot, l'armer de toutes pièces pour la lutte.

Mais, vous avez sans doute envisagé la question à un point de vue plus large encore, et vous avez voulu vous mettre en mesure de donner plus de relief aux qualités déjà si remarquables des différentes nationalités auxquelles vous appartenez, et qui ne doivent avoir de rivalité que dans l'ardeur à la poursuite du bien de tous.

Et c'est pour cela, Messieurs, que vous avez fait, en travaillant ainsi, un acte de patriote, un acte de bon citoyen ; vous avez apporté votre contigent précieux à la grande œuvre du développement, de la multiplication d'une des plus nobles forces de la patrie ; vous avez contribué à l'éclairer au dedans et à la faire briller au dehors.

Et voilà pourquoi vous avez vu, Messieurs, l'Eglise et l'Etat se donner la main pour applaudir à votre œuvre et l'encourager de leur appui.

Je suis certain que si leur sollicitude a été si heureuse de se manifester auprès de votre berceau, elle sait encore entourer de soins votre présent et saura étendre constamment son activité bienfaisante sur votre avenir.

Ce discours fut interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements prolongés de l'auditoire.

Après quelques remarques de M. l'abbé Rouleau, la démonstration prit fin.

Le meilleur purificateur du Sang.

Il est admis que la **Salsepareilla** est un bénéfice efficace, et la seule question est laquelle qui est la meilleure ? Nous demandons pour cela qu'un essai impartial soit fait et nous vous enverrons par la malle un pamphlet donnant les directions en rapport au traitement, etc.

ALSEPAREILLE

Sandham

S'adresser en donnant correctement le nom et l'adresse à

The WINDSOR Mfg, Co.

P.O. Boîte 2050. Montréal, P.Q.

Grande Reduction

10 à 50 p. c. d'Escompte sur les Articles suivants

SERVICES A DINER.
SERVICES A THE.
SERVICES A DESSERT.
SETS DE CHAMBRE.

Lampes de tous genres, Verreries, Argenteries, et tout article de fantaisie

LS BRUNEAU

95, RUE ST-JOSEPH

5 juin—1m.

MME EDOUARD ROUSSEAU

No 87

RUE SAUVAGEAU, ST-SAUVEUR

TIENT en mains un assortiment complet de CROIX, ANGES et COURONNES en cire et de plus est prête à exécuter toutes commandes pour Globes en fruits, Croix ou Bouquets sous globe, Enfants Jésus de toutes grandeurs.

Les commandes seront exécutées sous le plus court délai et à des prix défiant toute compétition. Une visite est sollicitée. 5 juin—6f.

TELEPHONE 630

CHARBON

CIMENT DE PORTLAND 400 quarts en déchargement ex SS. "STEINHOFT."

A. R. PRUNEAU et CIE

90, RUE DALHOUSIE

8 avril 1891.

Avis aux Acheteurs

Pour la PROCESSION

—ET LA—

Saison d'Eté qui commence

Avant de faire vos Achats, n'oubliez pas d'aller visiter la

MAISON BLANCHE

Nouvellement reçu pour Dames:

Une grande variété d'Etoffes Légers pour Robes Grenadines, De Laine, Chalis, Indiennes, Chambrés, Gingham, etc.

Nos Gants de Kid (Job) ou Soie, Filoselle, Dentelle, etc., et nos Bas Cachemire, seront vendus à un Bon Marché extraordinaire.

Pour Messieurs

Notre Département de Tweeds pour été, Serges Françaises et Anglaises mérite une attention spéciale et par la variété et par les PRIX excessivement bas.

Nous venons de recevoir un grand lot de TWEEDS pour être vendu à 25c et 30c la vg.

Aussi, le plus bel assortiment de Chemises de Fantaisie en Flanellette et en Gingham de couleur, lacées et avec boutons.

Ne pas oublier notre **JOB d'Entoucas** et de Chapeaux de Paille pour Dames et Enfants que nous vendons à 33 p. c. au-dessous de la valeur réelle.

Un tailleur émérite et une modiste perfectionnée sont employé à l'établissement.

Huot & Langevin

No 123, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

C'est le temps et la Saison

Allons à la Campagne pour la Belle Saison

Achetons les Toilettes d'usage

QUE MONSIEUR voit à ses Habits, Pantalons, Vestes, Chemises, Collets et Poignets, Cravats, Camisoles et Caleçons.

QUE MADAME s'assure que son Garderobe est suffisamment pourvu de Lingeries de tous genres, Etoffes à Robes, Indiennes, Chambres, etc. Tout ce qu'il faut pour organiser un Lawn Tennis, Sea Side Sporting Suit.

LA MAISON FORTIER ROYER & BELLEAU A PREVU TOUS CES BESOINS.

Le stock est complet. Le Père, la Mère, les jeunes Demoiselles et jeunes Messieurs, ainsi que les Enfants peuvent s'habiller pour la campagne en cinq minutes.

Que l'on soit certain d'une chose : **Nos Prix sont les meilleurs marchés** de la ville.

Nous avons des tailleurs et des modistes employés à l'établissement.

Fortier, Royer & Belleau.

Chaussures

Le plus grand assortiment de Chaussures de tous genre pour dames, messieurs et enfants se trouve chez

Ant. Dassylva, No 189, rue St-Joseph

Dont le stock est maintenant au complet

Les marchands de la campagne seront sûrs de toujours trouver à mon magasin tout ce qui concerne cette ligne, à des prix défiant toute compétition. Termes et conditions faciles.

Une visite de mes clients et du public est respectueusement sollicitée.

Ant. Dassylva,

Manufacturier et Marchand de Chaussure

189, rue St-Joseph, St-Roch

DÉMÉNAGÉ

A. B. DUPUIS

Négociant et Fabricant de

BISCUITS CONFISERIES ET CHOCOLATS

EN GROS

A transporté son Etablissement dans sa nouvelle et spacieuse Batisse

No 190, rue St-Paul, Québec

ASTHME & CATARRHES

Guéris par les CIGARETTES ESPIC

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies

Vente en gros : J. ESPIC, 20, rue St-Lazare, Paris. Exiger la signature.

DEPOT dans TOUTES les PRINCIPALES PHARMACIES de FRANCE et de l'ETRANGER

A QUÉBEC : *Dr Ed. MORIN & Cie*, PHARMACIENS-CHIMISTES.

Acheteurs

N'oubliez pas que le meilleur endroit pour acheter des Marchandises est le magasin de

FORTIN & BELANGER, Coin des rues St-Joseph et du Pont

Un assortiment général de diverses marchandises à l'usage de la famille, aux plus bas prix possibles.

Maintenant, nous vendons à réduction un splendide assortiment de Tweeds anglais, écossais et canadiens, Serges, Meltons, etc., provenant du fonds de banqueroute d'un marchand-tailleur. C'est certainement le plus bel assortiment de marchandises qui n'est jamais été offert en vente à si bon marché.

Nous nous sommes assuré les services d'un tailleur expérimenté et nous serons toujours en mesures d'exécuter avec promptitude et à la satisfaction des plus difficiles, toutes les commandes que l'on voudra bien nous confier.

FORTIN & BELANGER

Coin des rues du Pont et St. Joseph

Banner, Concord, Wagon, Charrettes de Dames etc. Encore d'un nouveau genre pour 1891

AUSSI : Le plus grand assortment aratoirs de la Province

Latimer & Legaré,

273 Rue Saint Paul

Positivement la derniere Semaine

Si vous ne vous êtes pas encore procuré de **nos Chemises Blanches** *que nous offrons avec un Escompte de 15 p. c. au comptant.*

Ne manquez pas d'y voir cette semaine, car cette vente sans précédente se terminera SAMEDI SOIR

L. A. BERGEVIN & ROY

35 à 45, rue Notre-Dame, 100 à 102, Côte Lamontagne

ANCIENNE MAISON L. A. BERGEVIN.

TELEPHONE 537

Loterie Mexicaine

Pavillon Moresque, ville du Mexico, où le tirage a lieu

BENEFICENCIA PUBLICA

Au Profit de la Charité Publique

ETABLIE EN 1878 DANS LA

VILLE DE MEXICO

C'est la seule Loterie protégée par le Gouvernement National du Mexique

Et n'a aucun rapport avec aucune autre compagnie faisant usage du même nom.

Le prochain Tirage Mensuel

AURA LIEU AU

Pavillon Moresque de Mexico

LE 2 JUILLET 1891

LE PRIX CAPITAL EST DE

$60,000,00

En vertu des conditions du contrat, la compagnie doit déposer la somme de tous les prix qu'elle offre avant la vente des billets et recevoir ensuite la permission officielle qui suit :

CERTIFICAT :—Je certifie par le présent que la Banque de London et Mexico a en dépôt les fonds nécessaires pour garantir le paiement de tous les prix offerts par la Loterie de Bienfaisance Publique.

APOLINAR CASTILLO,
Procureur.

De plus, la compagnie est requise de distribuer 55 pour cent de la valeur de tous les billets en prix ce qui est un nombre beaucoup plus grand que celui donné par n'importe quelle autre Loterie.

80,000 Billets à $4.00. $320,000

Prix du billet. Argent américaine

ENTIER, $4. DEMI, $2. QUART, $1

LISTE DES PRIX

1 Prix Capital de	$60,000	$60,000
1 Prix Capital de	20,000	20,000
1 Prix Capital de	10,000	10,000
1 Grand Prix de	2,000	2,000
3 Prix de	1,000	3,000
6 Prix de	500	3,000
20 Prix de	200	4,000
100 Prix de	100	10,000
340 Prix de	50	17,000
554 Prix de	20	11,080

PRIX APPROXIMATIFS

150 Prix de $60, environ	$50,000 en prix.	9,000
150 Prix de 50, environ	20,000 en prix.	7,500
150 Prix de 40, environ	10,000 en prix.	6,000
799 Terminaux de $20	60,000 en prix.	15,980
2,276	Prix s'élevant à	$178,500

Tous les prix sont payés aux Etats-Unis et en argent américaine. Agents demandés partout.

☞ Remise par lettre ordinaire, contenant les Mandats d'Argent émis par toutes les compagnies d'Express, ou à la New-York Exchange ☜ Toute lettre doit être invariablement enregistrée. Adresse :

U. BASSETTI,
Ville de Mexico, Mexique.

BEHAN BROS.

VENTE SPECIALE

D'Etoffes à Robes

CETTE SEMAINE

Tous Costumes Nouveaux Reduits

Un lot de Beige, Plaid et Etoffes unis de toutes sortes, valant 15c réduit à 10c.

Un lot d'étoffes françaises des plus jolies nuances, valant 40c réduits à 25c.

Un lot d'étoffes double largeur, valant 80c réduite à 40c.

Un lot d'étoffes à robes de toutes sortes marqués depuis 12c à 25c valant le double et le triple du prix.

BEHAN BROS

TELEPHONE 36

John E. Brown & Cie

CHEMIN CHARLESBOURG

Se chargent d'enlever GRATUITEMENT, à bref délai, sur demande par téléphone, chevaux et bêtes à cornes morts sur la rue, sur une distance de cinq milles dans les environ de la ville.

27 mai—2m.

A. E. VALLERAND

67, RUE DALHOUSIE

Offre 700 quarts d'Huile de Charbon

A BON MARCHE

600 quarts d'huile noire à couverture, très supérieure au Coal Tar, bien moins coûteuse.

66 quarts de Coal Tar à $4.50.

Huiles et graisses à machine. Argenteries, verreries, poteries. Superbe huile d'olive à brûler. 22 avril—12m.

Epicerie Nouvelle

M. N. RHEAUME

Ci devant employé de la maison Turcotte & Provost

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir une épicerie de première classe

Au No 31, rue Signai, St-Sauveur

où il aura toujours en mains les articles qui concernent cette branche de commerce, de thés, cafés, vins et liqueurs, qu'il vendra à des prix très modérés.

☞ Une visite est sollicitée.

22 mai—

Pianos

NOUS venons de recevoir directement des différentes manufactures de réputation des Etats-Unis et du Canada, ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petit et grand formats, fabriqués avec toutes les meilleures qualités de matériaux y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer noir, le Noyer français ondulé, le Bois de Rose, etc.

Hallet, Davis & Co.....TORONTO
Schubert Piano Co.....NEW-YORK
O. Newcombe & Co.....TORONTO
Mandelsohn Piano Co.....TORONTO
Evans Brothers.....INGERSOLL

HARMONIUMS ORGUES et HARMONIUMS DE SALON

De Thomas & Co., Doherty & Co, à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos, Orgues, Etc

M. ALF. HUTCHISON, accordeur bien connu qui a été à l'emploi de la maison ci-devant Bernard & Allaire, pendant nombre d'années, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE, Sacrée et profane Vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

Bernard, Fils & Cie

EDITEURS DE MUSIQUE

Coin des rues St-Jean et Ste-Ursule

En face de M. McWilliams, confiseur

ATTRACTION SANS PRECEDENT

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUS

L.S.L.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la législature pour des fins d'éducation et de charité. Ses franchises font partie de la présente constitution de l'état, Vote en 1879.

Les grands tirages ont lieu semi-annuellement, (juin et décembre) et ses grands tirages à un seul numéro se font à chacun des autres dix mois de l'année, et cela se passe en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, Lc.

Renommée depuis vingt ans pour l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement de ses prix, attesté comme suit

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement, les tirages eux-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et avec bonheur pour tous les intéressés ; nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec un fac-simile de nos signatures attachés dans nos annonces

Commissaires.

Nous soussignés, Banquiers et Banques paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront presentés à nos comptoirs.

J. H. WALMSLEY, Prés. Louisiana National Bk
PIERRE LANAUX, Prés. State National Bk.
A. BALDWIN, Prés. New Orleans National Bk.
CARL KORN, Prés. Union National Bk.

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

A l'Académie de Musique Nouvelle Orleans

MARDI, le 16 JUIN 1891

PRIX CAPITAL $600,000

LISTE DES PRIX

1 PRIX CAPITAL DE	$600,000	$600,00
1 GRAND PRIX DE	200,000	200,00
1 GRAND PRIX DE	100,000	100,00
1 GRAND PRIX DE	50,000	50,00
2 PRIX DE	20,000	40,00
5 PRIX DE	10,000	50,00
10 prix de	5,000	50,00
25 PRIX DE	2,000	50,00
100 do	800	80,00
200 do	600	120,00
600 do	400	200,00

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX APPROXIMATIFS DE	$1,000	$100,000
100 do do	800	80,000
100 do do	400	40,000

PRIX TERMINALS

999 PRIX DE	$200	$199,800
999 PRIX DE	200	199,800
3,144 Prix, s'élevant à		$2,159,600

Prix des billets:

Billet complet quar. piastres; Demi-billets $20 ; Quarts de billets $10.00; Dixième $2 ; vingtième $1.

Taux de Clubs 55 fractions de billets à $1.00 pour $60.00.

Faites toutes vos remises par l'Express, la Compagnie paiera tous les frais

Adresse: **PAUL CONRAD, Nouvelle-Orleans.**

Rappelez-vous que la présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, charte que la **Cour Suprême des E. U.** a déclaré être un **contrat** avec l'état de la Louisiane et partie intégrale de la constitution de l'état, **n'expirera pas avant le 1er Janvier 1895.**

La législature de la Louisiane, qui a été prorogée le 10 Juillet de cette, a statué qu'un **amendement** à la constitution de l'Etat soit soumis au peuple, à une election en 1892, qui donnera à la charte de la **Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane**, une extension jusqu'à l'année **dix-neuf cent dix-neuf.** L'impression général est que **Le Peuple est en faveur de sa continuation.**

Chaussures

MASSACRE SANS PRECEDENT

Presque tout le stock de la manufacture de Lévis acheté à un prix ridicule par le

SYNDICAT DE QUEBEC

POUR ECOULER CET IMMENSE LOT DE CHAUSSURES AVANT LA FIN DE LA SAISON DES AFFAIRES, LE **SYNDICAT DE QUEBEC** A DECIDE DE VENDRE IMMEDIATEMENT SANS RESERVE A UN PRIX SANS EGAL.

NOUS ATTENDONS UNE FOULE D'ACHETEURS QUI, NECESSAIREMENT, NE MANQUERONT PAS DE PROFITER DE CETTE AUBAINE.

AUSSI, 856 DOUZAINES DE COLLETS POUR HOMMES ACHETES D'UN BLOC ASSORTIS DE FORMES ET DE GRANDEURS.

DEMANDEZ LES PRIX ET VOUS ACHETEREZ.

Syndicat Quebec

207, rue St-Joseph

OCULISTE

Docteur Wilfrid Beaupré, oculiste, 58, rue St-Louis, Québec.

Ancien élève de la Faculté de Médecine de Paris ; élève des hôpitaux de Paris, Londres et New-York ; élève des cliniques des Drs de Wecker, Abadie et Panas, de Paris, et des Drs Knapp et Noyes, de New-York ; ex-clinicien à la Faculté de Victoria, Montréal, et à l'Hôtel-Dieu, de Montréal

N. B.— Toutes opérations faites sur les yeux sans aucune douleur, à l'aide de procédés nouveaux. 3m

Seconde Edition

CALMEZ-VOUS

Les petites colères blanches de la *Justice* n'empêcheront pas l'*Evénement* de continuer à analyser l'intéressante et édifiante polémique qui s'est élevée entre la *Justice* et l'*Etendard*.

Cette analyse peut ne pas faire précisément l'affaire de l'irascible directeur de la *Justice*, mais c'est le droit du public de connaitre les arguments apportés de part et d'autre dans la polémique, et l'*Evénement* s'efforce de le satisfaire à cet égard en y apportant la plus stricte impartialité.

LA POLITIQUE CANADIENNE

Ce qu'on pense un journal de New York

La mort du premier-ministre canadien est considérée aux Etats-Unis comme un événement important qui ne peut manquer d'amener des changements considérables dans la politique du Dominion.

Le *Times* de New-York prévoit, pour sa part, une transformation à bref délai dans la marche politique du Canada.

En tant que le parti conservateur représente le sentiment national au Canada, la perte de sir Macdonald laissera un grand vide et de profonds regrets. Elle ne changera vraisemblablement rien à la marche de l'opinion publique en ce qui concerne l'union commerciale ou l'union politique avec les Etats-Unis. Le seul point essentiel dans la situation est le tarif protectionniste, et de ce côté il est probable que les conservateurs perdront plus qu'ils ne gagneront. Le peuple canadien avance graduellement dans la connaissance de ses intérêts et dans la conviction que ces intérêts seront le mieux servis par les relations commerciales les plus libres avec les Etats-Unis. Le progrès de ce sentiment doit être fatal au parti conservateur, tel qu'il a été construit et dirigé par Sir John A Macdonald ; et les autres forces impliquées dans le conflit politique qui doit arriver tôt ou tard sont telles qu'elles ne lui feront obstacle.

Conseil municipal

Le monument Short-Wallick

A la séance d'hier soir du Conseil de ville étaient présents les échevins et conseillers Letellier, Tessier, Fiset, Chambers, Foley, Vincent, Robitaille, Leonard, Béland, Angers, Barbeau, Bussière, Gignac, Parent, McWilliam, Gagnon, Déchêne, Gourdeau, Hearn, Kaine, McGreevy, Drolet, Rancour, Jolicœur. Son Honneur le maire Frémont était au fauteuil.

La requête des charretiers de Québec demandant que le délai pour payer leurs licences soit prolongé jusqu'au 15 juillet, et la demande des charretiers de Sillery de réduire le coût de leurs licences sont renvoyées au comité de finances, ainsi que la lettre de M. J. J. Foote, du *Chronicle*, qui dit qu'il ne peut accepter le contrat des impressions de la corporation à moins de $700 00.

ORDRE DU JOUR

En premier ordre du jour, on a discuté le projet d'accorder $200 pour aider à l'érection du monument Short-Wallick.

L'échevin Hearn propose alors : "Que la prise en considération de ce rapport soit remise jusqu'à ce que les membres du conseil aient obtenu l'opinion des avisseurs légaux de la cité sur cette question."

Il s'élève alors une discussion intéressante à suivre. L'échevin Hearn soutient qu'on ne peut voter de bonus de ce genre à moins que ce ne soit légal. Le conseil a-t-il le droit de voter $200 ou un montant quelconque pris sur le fonds de la cité pour cette fin ? En proposant cette motion, l'échevin Hearn dit qu'on ne devrait pas accorder ce montant sans avoir l'opinion des avisseurs légaux de la cité.

Le conseiller Tessier dit que lorsqu'il s'agit de dépenser l'argent de la cité, l'échevin Hearn s'y objecte toujours. Il sait parfaitement que les avocats de la cité diront que, légalement parlant, nous n'avons pas le droit de voter ce montant. Mais le comité des finances, dans sa sagesse, a recommandé de donner la modique somme de $200, pour l'érection d'un monument à deux braves qui sont morts victimes de leur dévouement et de leur courage, en voulant sauver la vie à nos concitoyens. Il ne croit pas que l'on trouve un seul citoyen qui s'objecte à ce que cette somme soit prise sur les fonds de la cité.

L'échevin Fiset se déclare lui aussi en faveur du projet, ainsi que l'échevin Robitaille et le conseiller Angers.

Le vote sur la motion Hearn donne :

Pour la motion—MM. Kaine, Hearn, Béland, Drolet, Parent, Gignac, Gagnon, Jolicœur, Barbeau.—9.

Contre — MM. Déchêne, Gourdeau, McWilliam, Rancour, Fiset, McGreevy, Foley, Robitaille, Vincent, Leonard, Angers, Chambers, Bussière, Tessier, Letellier.—15.

La motion est perdue.

Nouvelle motion de l'échevin Hearn, appuyée par le conseiller Kaine ; "Que le rapport soit amendé en mettant de côté les mots " prise sur les contingents" et y substituant les mots "souscrit par les membres du conseil."

L'échevin Robitaille soulève une question d'ordre et il s'en suit une discussion à laquelle prennent part l'échevin Robitaille, l'échevin Fiset, l'échevin Hearn et l'échevin Lessard. La discussion se termine par la perte de la motion sur la division suivante :

Pour la motion.—MM. Kaine, Hearn, Drolet, Parent, Letellier et Jolicœur.—6.

Contre.—MM. Déchêne, Gourdeau, Barbeau, McWilliam, Gignac, Rancour, McGreevy, Fiset, Robitaille, Vincent, Leonard, Foley, Angers, Chambers, Bussière et Tessier.

Le rapport est adopté.

En second ordre du jour on procède à la nomination d'un inspecteur de viande et M. Arthur Boilard réunit le plus grand nombre de suffrages.

Le conseil s'ajourne.

Les Canadiens à Paris

Inscrits au Commissariat général du gouvernement du Canada, 40, rue de Rome, Paris :

Mme N. Dumas, Montréal, Hôtel du Nord,

Mlle Noonan, Montréal, Hôtel du Nord.

M. George Brown, Montréal, 423, avenue Malakof.

M. A. Charlebois, Québec, Grand-Hôtel.

M. C.-L. de Solo, Montréal, Grand-Hôtel.

M. l'abbé J.-J. Salmon, Montréal, Hôtel Matte.

Un meurtre atroce

Une femme jetée dans un puits

Un enfant tue la belle-sœur de son père adoptif

Winnipeg, 13—On vient de recevoir la nouvelle d'un crime horrible commis près de Woodland, à 40 milles environ de Winnipeg. James Tadgell, fermier près de Woodlands, partit de chez lui à 6 heures jeudi soir, pour se rendre à une réunion, laissant sa belle-sœur et un jeune anglais d'environ 17 ans. Lorsqu'il revint vers sept heures et demie, il ne trouva ni l'un ni l'autre et fit des recherches. Il trouva du sang près de la porte, sur la pierre du puits et sur un seau de beurre près de là. Ayant descendu une lumière dans le puits, il vit un pied qui émergeait au-dessus de l'eau. La montre et le fusil de Tadgell étaient disparus. Un voisin entendit deux coups de fusil quelques minutes après six heures.

Le garçon dont le nom est Patenton, est le fils adoptif de M. Tadgell. Vers midi le lendemain il arriva à la ferme et fit un récit invraisemblable au sujet d'hommes qui seraient venus à la ferme et auraient essayé d'obtenir de l'argent de Mme Godfrey, la femme assassinée, qu'ils auraient tuée ensuite. Devant les magistrats le jeune homme a changé d'attitude et a avoué son crime.

Il a déclaré qu'à la suite d'une querelle avec Mme Godfrey il est sorti avec le fusil de son père adoptif, s'est placé à dix verges environ de la porte et quelques instants après a tiré la femme qui sortait de la maison ; il a attaché ensuite une corde aux pieds de la victime et l'a descendue dans le puits la tête la première. Ayant ensuite rechargé le fusil avec l'intention de se tuer, il l'attacha à une clôture et fixa une ficelle à la détente ; mais le courage lui manqua et il laissa le fusil et s'enfuit.

Le vieux Tadgell lui ayant demandé pourquoi il avait tué sa belle-sœur, il répondit : Elle m'a grondé et je l'ai tuée. Le jeune meurtrier paraît tranquille. Rien n'a été changé dans la maison, mais on a trouvé des taches de sang, des morceaux de chair et des fragments de cervelle sur le sol. Une longue traînée de sang d'environ trente verges s'arrêtait vers le puits. Le corps de la femme fut retiré du puits ; le crâne et la figure étaient enlevés.

La foudre

Un homme tué à St-Henri

Enquête.—Verdict

Montréal 14.—Le premier orage qui s'est abattu sur la ville a causé passablement de dégâts dans les environs.

Au moment où les hommes et les femmes qui travaillent aux champs à la ferme du Collège située sur le chemin de la côte Saint-Luc, allaient cesser leur ouvrage, l'orage se déchaina.

Il y eut une débandade générale pour se mettre à l'abri. Quelques-uns se réfugièrent sous un arbre, qui, quelques moments plus tard était frappé par la foudre.

Deux des femmes ont été jetées à terre sans connaissance, mais un de leurs compagnons de travail nommé Francis Vaillant, âgé de 55 ans, fut frappé à la base du crane par le fluide électrique et foudroyé. Les femmes reprirent connaissance peu après.

Le chef Massy, de Saint Henri, a fait transporter le corps au poste de police de cette localité et a prévenu le coroner. L'enquête a eu lieu à Saint-Henri au domicile du défunt où le corps avait été apporté. Le verdict a été " tué par la foudre. "

République Argentine

La tentative d'insurrection

Paris, 13.—De nouveaux faits sur la grave tentative d'insurrection qui s'est produite à Cordoba, capitale de la province argentine de ce nom : On dit que ce soulèvement, réprimé par l'autorité fédérale, a été provoqué par des causes purement locales. Il paraît plus probable qu'il aura été fomenté par les partisans de l'ex-président Juarez Celman, originaire de Cordoba, Celui-ci, on s'en souvient, s'appuyait principalement sur la province, où il comptait encore des amis, lorsqu'il a été renversé du pouvoir par les libéraux de Buenos-Ayres. Apparemment c'est lui, ou ceux qui rêvent à son profit le désordre, qui ont exploité à Cordoba l'effervescence produite dans tous les grands centres argentins par la crise financière et économique, en essayant de provoquer une nouvelle révolution. Il faut se féliciter de l'échec de cette tentative, tout en regrettant qu'elle ait pu se produire, car elle va encore retarder le retour de la confiance dans les destinées, si troublées, de la république Argentine.

Le canal de Panama

Un procès criminel intenté contre M. de Lesseps

Paris, 13—La grande entreprise du canal de Panama va se terminer misérablement par un procès criminel intenté contre M. de Lesseps et les principaux directeurs de la trop fameuse compagnie qui a fondu tant de millions pour ne rien faire. Cette poursuite est intentée par soixante actionnaires qui prétendent avoir été dupés par les directeurs.

Il est à souhaiter que le grand Français trouve dans ce procès une occasion de blanchir sa belle réputation de Suez plus ou moins ternie à Panama.

M. de Lesseps étant décoré de la grand'croix de la Légion d'Honneur, le procès intenté contre lui sera instruit devant la Cour d'Appel.

Dans une entrevue, M. de Lesseps a déclaré qu'il ne craignait aucunement une persécution contre lui, son fils et les autres directeurs de la compagnie du canal de Panama. M. de Lesseps dit que ses adversaires pourront difficilement maintenir leur attitude hostile parce que tous ses actes concernant le canal de Panama, ont été légaux et préalablement autorisés par le bureau de la compagnie.

Le crédit foncier franco-canadien

L'assemblée générale des actionnaires du crédit foncier franco-canadien a eu lieu à Paris sous la présidence de M. Brolemann, président du conseil d'administration.

Elle a approuvé dans toutes leurs parties les rapports et les comptes de l'exercice 1890 et décidé de porter à la réserve une somme de $5,640, une provision de $16,000 à la réserve pour pertes sur prêts et enfin $17,000 au fonds de prévoyance.

L'assemblée a fixé à 8 francs par action le montant du dividende, dont le paiement aura lieu à partir du 1er juin prochain, sous déduction des impôts, et à 2.98 la somme à repartir à chaque part de fondateur, payable également à partir du 1er juin et sous déduction des impôts.

MM. E. J. Barbeau, J. A. Chapleau, J. A. Ouimet et J. H. Thors ont été réélus administrateurs pour une période de trois années.

Police d'assurance sur la Vie

L'annonceur est préparé à acheter toutes sortes de polices d'assurances sur la vie, spécialement les polices l'ontine et les polices Dotation, toutes correspondances confidentielles.

Adresses : A. Simard, Boîte 1697, Bureau de Poste, Montréal. 29 avril—3m

Villeneuve & Frère

Grands

JOBS

Dans toutes les lignes

768 Rue St-Valier

ST-SAUVEUR

19 mai 1891.

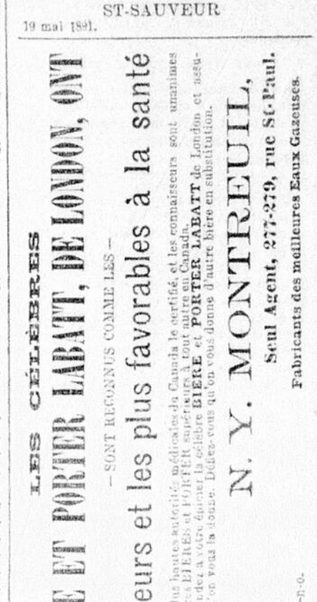

LA LOTERIE

— DE LA —

Province de Québec

DEUX TIRAGES PAR MOIS

Les tirages ont lieu le premier mercredi et le troisième mercredi de chaque mois.

VALEUR DES LOTS $52,740

Tous les Lots sont tirés à chaque Tirage

PROCHAIN TIRAGE 17 JUIN

Rappelez-vous que le gros Lot est de

$15,000

Prix du BILLET $1.00

Pour $1 vous pouvez gagner $15,000
Pour $1 vous pouvez gagner 5,000
Pour $1 vous pouvez gagner 2,500
Pour $1 vous pouvez gagner 1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de $5, $10, $15, $25, $50, $250 et $500 au total de $28,090.

N'oubliez pas qu'avec le même billet vous pouvez gagner un lot quelconque parmi ceux qui sont tirés un par un, et le numéro de votre billet peut aussi se trouver dans la série de ceux qui gagnent les lots approximatifs de $25.00, de $15.00 et de $10.00, et avoir droit en en outre à un lot de $5.00 s'il se termine par les deux chiffres terminaux d'un des gros lots.

Agents demandés partout.

S. E. LEFEBVRE,
Gérant,
81, rue St-Jacques, Montréal.

VICTOR MARIER, Agent
159, rue d'Aiguillon,
9 juin— Québec.

EMULSION

— DU —

DR HILL

A l'huile de Foie de Morue et aux Hypophosphites

Pour Affections pulmonaires, Toux, Rhumes, Bronchites, Débilité générale, etc.

Les enfants la prennent avec la plus grande facilité.

En vente chez tous les Pharmaciens

Seul Agent pour la Puissance

J. Emile Roy

Chimiste-Pharmacien

Coin des Rues St-Jean et Ste-Angele

Téléphone 621. 16 mai

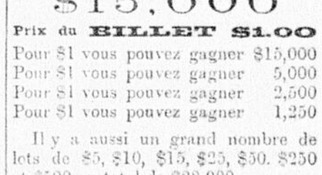

DÉMÉNAGEMENT

DAVID OUELLET

ARCHITECTE ET EVALUATEUR

No 113, rue St-Jean, H.-V.

Résidence, 85 rue d'Aiguillon,
Atelier, 87 rue d'Aiguillon
TELEPHONE 3[illegible] 11 mai—1m.

Grande Fine Champagne

P. FRAPIN & CIE

A SEGONZAC-COGNAC, CHARENTE

Il est des maisons où la réputation est si bien établi, qu'on en parle d'une manière évantive et en passant, comme si tout le monde devait savoir qu'à tel endroit se trouvent d'excellents produits.

D'aucuns diront : Mais pourquoi ne parle-t-on pas plus de MONSIEUR FRAPIN ? On chantait tant les louanges de ses Eaux-de-vie autrefois ?

A quoi bon, elles sont connues, répondra-t-on.

Très-bien, mais il ne faut cependant pas laisser trop longtemps un nom dans le silence, surtout quand la concurrence frappe à toutes les portes.

Nous signalons le fait pour la gouverne des personnes à qui le courant des affaires et la lutte de chaque jour auraient pu faire oublier un fournisseur des plus méritants.

MM. FRAPIN & CIE, disent peu mais font beaucoup. Certes, leur excellente **FINE CHAMPAGNE** est très goûtée, mais on ne peut se faire une idée de la consommation qu'on en fait ; on les apprécie depuis les rives glacées de la Norwège, jusqu'aux terres brûlantes de l'Amérique du Sud, et aussi bien au pôle que sous l'Equateur, le nom de FRAPIN est devenu populaire et ses Cognacs estimés de tous.

C'est la marque nouvelle dont le succès a fait un progrès tellement considérable qu'il touche au prodige. Nous disons marque nouvelle, parvenue depuis une dizaine d'années seulement, M. Frapin Fils s'est décidé à exporter ces délicieuses Eaux-de-vie, que le commerce de cognac achetait au prix d'énormes sacrifices.

Partout où ces Messieurs ont exposé leurs produits, des récompenses, dont ils sont dignes, leur ont été accordées. Les médailles de Barbezieux (Charente), Perigueux, Chaumont, Alger, Bordeaux, la Nouvelle-Orléans, et enfin la médaille d'or à Paris 1889, en sont un sûr garant.

Les crus de Segonzac et de Juillac-le-Coq sont les excellents parmi les meilleurs ; les propriétés de M. FRAPIN, se trouvent au centre de ces communes ; c'est de là que les négociants de Cognacs tirent en grande partie leurs vieilles fines Champagne.

La falsification toujours croissante des alcools, ne laisse pas que d'inquiéter les plus sérieux producteurs qui craignent, avec juste raison, que leurs maisons ne soient plus appréciées comme jadis, mais les vignobles de la famille FRAPIN se léguant de père en fils depuis près de cent ans, chaque héritier a à cœur de conserver à ses Eaux-de-vie, la limpidité, le moelleux et la finesse qu'elles tiennent de glorieuse mémoire.

Ces vraies Fines Champagnes, dont le stock imprtant à vieilli sur les lieux d'origine, sont pour ainsi dire l'apanage de la maison P. FRAPIF & CIE.

Cette carte Charantaise enfante des trésors dont ces Messieurs savent tirer le meilleu parti.

SIGNÉ :..... **I. GOUJON.**

Agent général pour la Province de Québec, et les Iles St-Pierre et Miquelon.

13 Juin—1m.

GRAND CHOIX DANS LES

Garnitures de Maison

Tapis de toutes sortes, Prélarts, Poles, Ornements,
Tables de fantaisie, Chaises, Etagères, Ecrans,
Porte-serviettes, Portières de toutes sortes,
Paillasses à ressorts, Matelas, Oreillers

COUCHETTES EN FER Depuis $4.00 à $125. Enfin le tout de la plus Haute Nouveauté.

Nous avons des Tailleurs et des Modistes d'expérience

Nous pouvons dire que notre maison offre toutes les garanties possibles à nos clients, et qu'elle est réellement la maison de confiance par excellence.

D. DROLET

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne.

ATTENTION

Huile de toutes sortes pour Cylindres, Engins et Machineries

Ceintures de cuir, caoutchouc et de coton et un assortiment general et varie d'outils pour mecaniciens

Offerts en vente au plus bas prix. Qualité supérieure.

F. H. ANDREWS & FILS,

27 fév—3m **64, RUE ST-PAUL, QUBEC**

Nouveautés du Printemps

BLAIS & LEFEBVRE

11, RUE NOTRE-DAME

Assortiment varié de Tweeds à Pardessus et Pantalons, Etoffes à Robes, Chapeaux, Gants, Parapluies, Entoucas, Ombrelles.

Spécialité : Hardes Faites sur Commande

Le département des dames est des plus complets.

Une réduction de 15 p. c. est faite sur toutes nos marchandises du printemps.

Venez faire une visite à notre établissement et vous pourrez vous convaincre par vous-même des grandes avantages qu'on y offre.

Blais & Lefebvre

Le Public devra se hater de se rendre

— CHEZ —

MYRAND & POULIOT

Où un NOUVEAU LOT de

CACHEMIRE

De toutes Nuances est arrivé.

UNE ETOFFE TOUTE LAINE, QUI NE VOUS COUTE PAS

20 CTS 20 CTS

Tweeds d'Halifax

JOBS — SANS PAREILS — JOBS

GANTS—CAMISOLES—
BAS ET IMPERMEABLES

Myrand & Pouliot

A L'ENSEIGNE DU RENARD D'OR

Cantin & Robitaille

Chapeliers et Manchonniers

No 781, rue St-Valier, St-Sauveur

QUEBEC

GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX de Paille, Feutre et Satin, Circulaires et Pardessus Imperméables, pour Dames et Messieurs, dont les prix sont à la portée de tout le monde.

SPÉCIALITÉ : Confection et réparation de fourrures. Une visite s'il vous plait.

25 mars—3m.

VINS ! VINS !

Par le Steamer DRACONA

VINS PORT des Crus de MM. Clode & Baker, 11 ans—Oporto
VINS CLARETS, en Caisses, de Borton & Guestier—Bordeaux

Par le Steamer AVLONA

VINS ROUGES, de Sivil Hermanos & Co.—Tarragone
VINS PURE JUICE, " "
VINS DE MESSE, pur, certifié, " "
VINS PORTS espagnol, Chapman, Anthoney & Co—Tarragone
VINS véritable, de Corey, Hermanos & Co. Tarragone.
VINS de Missa, de Cadez, des meilleures Crus.
VINS DE GINGEMBRE, Bernard & Co, Leith, Ecosse

N. RIOUX & CIE,

162-164, RUE ST-PAUL

26 mai 1890.

L'univers a une dette sacrée envers Racicot.

LES MALADES, qui jouissent maintenant d'une bonne santé, grâce aux Remèdes Sauvages de J. E. P. Racicot, ont envers ce bienfaiteur de l'humanité souffrante, une dette de reconnaissance dont ils doivent, en conscience, s'acquitter. C'est bien peu de chose. Tout simplement dire à leurs amis ou à leurs voisins malades, qu'ils trouveront à Québec, chez J. E. P. Racicot, des Remèdes Sauvages pouvant guérir toutes les maladies indistinctement. Quelque désespérée que puisse être la **maladie, on ne doit pas négliger, avant de se décourager, de se rendre sans délai à l'Enseigne du Gros Sauvage chez**

J. E. P. RACICOT
No 25, rue St-Joseph

Le Rendez-vous

— DU —

Monde élégant

L'Etablissement populaire de

J. Emile Caron & Cie

MARCHANDS-TAILLEURS

N° 117, RUE ST-JEAN

HAUTE-VILLE

ANNONCES NOUVELLES

Grande Fine Champagne—P. Frapin & Cie.
Soumissions—Henry A. Bédard.
Pèlerinage—Vapeur "Brothers."
Soumissions—Chs. Proulx.
A louer—Demandes—Perdu.
Ciment Portland—A. R. Pruneau & Cie.
Chaussures—Syndicat de Québec.
Encan par A. J. Maxham & Cie.
Encan par Oct. Lemieux & Cie.

EXTRA

LA GREVE DES MONTEURS

Sans vouloir intervenir dans un conflit qui intéresse plus spécialement les patrons et leurs ouviers, nous comprenons que ce conflit peut entraîner de très graves conséquences et que l'intérêt de tous exige que l'on en arrive à un règlement.

Notre confrère du *Morning Chronicle* exprime le même espoir ce matin tout en justifiant la position prise par M. Poley qui était prêt à s'entendre avec ses ouvriers mais qui a refusé de traiter avec un étranger, lequel était le président même de l'Union des monteurs.

Quoiqu'il en soit de la position prise par les parties intéressées, nous restons d'avis que l'on devrait à tout prix en arriver à une entente, dans l'intérêt même de l'industrie des chaussures.

Si les patrons sont disposés à se montrer loyaux, nous ne voyons pas d'un autre côté pourquoi les ouvriers se montreraient irréconciliables et refuseraient d'entrer dans la voie des concessions. Que leur rapporterait, après tout, une opposition systématique et non raisonnée ? Elle pourrait peut-être profiter à certains meneurs que l'on trouve toujours malheureusement au fond de ces soulèvements ; mais l'ouvrier lui-même aurait tout à y perdre.

Bref, l'industrie des chaussures est la seule industrie lucrative à Québec et il serait bien fâcheux que pour un simple coup de tête, ou encore un défaut d'entente, l'on en prépara la chûte définitive.

C'est bien assez déjà que les journaliers de bord aient ruiné notre commerce maritime par leurs exigences ridicules sans que la plus grande de nos industries soit frappée à son tour et disparaisse à tout jamais parcequ'il n'a pu être fait droit à certaines réclamations. Il semble que dans des questions de cette nature il y a toujours moyen de s'entendre et nous comptons que l'on ne sacrifiera pas ainsi légèrement une industrie qui sustente ici des milliers de familles.

CHEVALIERS DE LA LEGION D'HONNEUR

MM. Louis Fréchette et Raoul Dandurand ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur, sur la proposition de M. Ribot, ministre des affaires étrangères de la République Française.

SIR JOHN MACDONALD

Ancien citoyen de Lévis

Le *Quotidien* d'hier soir nous apprend que Sir John Macdonald a été pendant plusieurs années un des citoyens de Lévis.

Sir John allait autrefois se reposer en cette ville des fatigues du travail pendant la belle saison, avec son épouse Lady Macdonald.

Le regretté premier ministre habitait alors une maison appartenant à feu Léon Samson, en son vivant employé des douanes. Cette maison est située dans la rue Commerciale, et est habitée aujourd'hui par M. Thomas Boissinot.

Les patriotes de 1837-38

Hommages au patriotisme

Les couronnes destinées au monument

Montréal, 13.—La bénédiction des couronnes destinées au monument des présidents de l'association de St-Jean-Baptiste, ainsi qu'au monument des victimes de 1837-38, sera faite par M. le curé de Notre-Dame.

Par une coïncidence des plus touchantes, la magnifique couronne portant le nom de "DeLorimier," sera déposée au pied du monument des victimes par son petit neveu François-Marie-Thomas, chevalier de Lorimier, ayant absolument le même nom que son oncle. D'un autre côté, Methier, un vieux patriote de 91 ans, a exprimé le désir de présenter une couronne à ses anciens compagnons d'armes.

M. L. J. A. Papineau, du manoir de Montebello, s'est empressé d'offrir une grande couronne aux Fils de la Liberté. La Société des Artisans canadiens, les familles Cardinal, Prieur, Lepailleur, la société St-Jean-Baptiste de St-Eustache, le Club National et le Club Letellier, la société Mutuelle française et bien d'autres ont aussi offert des couronnes.

La famille Dumouchel a pris l'initiative de faire graver sur le monument des victimes de 1837, le nom des exilés de la rébellion de cette époque.

La mer de Behring

La convention conclue entre les Etats-Unis et l'Angleterre

Washington, 13.—Le gouvernement est très occupé des mesures à prendre pour assurer l'exécution de la convention passée avec l'Angleterre pour la clôture de la saison de pêche dans la mer de Behring. On enverra probablement un ou deux navires de guerre pour donner assistance aux côtres douaniers. Quant aux bâtiments anglais disponibles pour être employés dans ces parages, ils sont en petit nombre, la plus grande partie de l'escadre du Pacifique étant occupée au Chili.

Lord Salisbury entend que la convention soit rigoureusement exécutée. Le ministre britannique a demandé que le gouvernement anglais soit autorisé à stationner un agent spécial sur les îles où se fait la pêche, afin d'assurer que la North - American Commercial Company ne prenne pas plus que les 7,500 phoques spécifiés dans la convention. Mais la demande présentée dans ces termes a été rejetée sans hésitation par le motif qu'elle mettait en question la bonne foi du gouvernement américain, ce qui n'était pas admissible. Cependant il a été concédé qu'un agent anglais pourra visiter les îles afin qu'il puisse voir par lui-même tout ce qui se rattache aux pêcheries et en rendre compte à son gouvernement pour fournir de bases solides à l'arbitrage.

Le premier ministre du Canada

L'hon. M. Abbott

Ce que dit le "Citizen" de ce matin

L'hon. M. Abbott accepte après avoir consulté ses amis

(Dépêche spéciale à l'ÉVÉNEMENT)

Ottawa, 13.

Le *Citizen* de ce matin dit que dans son article d'hier il n'avait d'autre but que de faire connaître les sentiments de ceux qui sont convaincus que Sir Charles Tupper représente pleinement l'idée pour le succès de laquelle il a combattu au mois de mars dernier. Mais que cet article n'était ni officiel ni officieux. Il ne sait même pas si Sir Charles accepterait la charge de former le ministère. Il n'a aucune inimitié à l'égard des membres de l'administration et si Sir John Thompson devient premier ministre, le public peut être assuré que l'on ne pourra trouver dans le parti conservateur de représentant plus capable, plus honorable, plus intelligent et plus courtois. Tous ceux qui le connaissent l'aiment et son pouvoir intellectuel grandira encore avec sa responsabilité. Il n'y a pas encore de ministère de formé. Un député libéral exprime ce matin l'opinion que l'hon. M. Abbott sera premier ministre d'ici à la fin de la session et qu'il sera remplacer ensuite par Sir Charles Tupper.

(*Plus tard*)

Ottawa, 13.—La nouvelle vient d'être communiquée à la presse que l'hon. M. Abbott a été appelé à former le ministère. La nouvelle se lit dans les termes suivants :

Il est compris que suivant le désir de Son Excellence le gouverneur-général, l'hon. M. Abbott a assumé la tâche de former un cabinet et qu'il a pris cette décision après pleine consultation avec ceux de ses collègues dont les noms ont été mentionnés pour remplir le poste de premier ministre et avec l'assurance de leur part de leur entier concours.

Ottawa, 3 h. p. m.—Sir John Thompson avait été prié par le gouverneur-général de former une administration, de concert avec M. Chapleau, mais il s'est heurté à de très graves difficultés.

Il est maintenant sérieusement question de former un gouvernement de coalition

La situation est pleine de dangers pour le parti conservateur.

La France aux Comores

L'expédition d'Aujouan

Les troupes s'emparent de la citadelle de Montsamoudou

Paris, 13—La division navale de l'océan Indien, avec trois compagnies d'infanterie de marine, se préparait à occuper Montsamoudou, la capitale d'Anjourn (Iles Comores).

Les troupes descendues à terre ont pu s'emparer sans coup férir de la citadelle qui domine Montsamoudou ; puis le gouverneur a procédé à l'installation de Saïd-Omar comme sultan d'Anjouan, en présence de l'état-major de la division navale, des troupes débarquées et de la partie de la population qui n'avait pas fui dans l'intérieur.

Le surlendemain, les trois compagnies d'infanterie de marine, formant colonne mobile, se dirigeaient sur Bambao, centre de la rébellion, échangeant sur leur route quelques coups de fusil avec les rebelles. Bambao brûlé, la colonne rentrait à Montsamoudou.

Pendant ce temps, la compagnie de débarquement du *D'Estaing* se rendait sur la côte ouest sur le *Boursaint*, afin d'occuper le village de Pomony, tandis que le *Hugon* longeait la côte est de l'île.

En résumé, au moment du départ du courrier, les rebelles ne semblaient pas décidés à faire leur soumission. M. Papinaud, gouverneur de Mayotte et chargé du protectorat des Comores, était retourné à Mayotte, laissant des instructions en vue de la répression de l'insurrection. Le capitaine de vaisseau Pougin de Maisonneuve, commandant la division navale de l'océan Indien, qui dirige les opérations, était avec le *D'Estaing* devant Montsamoudou. Tout porte à croire qu'il sera nécessaire de laisser une garnison dans l'île, afin d'aider Saïd-Omar, le nouveau sultan, à rétablir l'ordre à Anjouan.

Le Prince de Galles censuré

A cause de sa participation au scandale du baccara

Londres, 13 — Plusieurs députés radicaux ont résolu de faire une série d'interpellations au gouvernement au sujet du scandale du bacarra.

On dit que les chefs libéraux s'abstiendron du participer au vote de censure projeté contre le prince de Galles pour avoir divulgué le secrets du "Tranby Croft." Le prince nie emphatiquement.

Le ministère de la guerre doit prendre des mesures contre sir William Cumming.

Birmingham, 13.—Au conseil de l'église hier, une proposition censurant le prince de Galles a été repoussée.

Londres, 13.—L'association Baptiste a censuré le prince de Galles et a envoyé les résolutions.

ECHOS D'EUROPE

Londres, 13.—Les autorités municipales de Forres près de Altyre, division représentée par Sir William Gordon Cumming ont décidé d'organiser un banquet qui sera offert à Sir William au retour de son voyage de noce.

St-Petersbourg, 13.—Le conseil impérial russe a décidé de renforcer le nouveau tarif le 13 juillet prochain.

Londres, 13.—May et Cie, marchands de vins sont en faillite. Le passif est de £250,000.

Paris, 13.—Sir Wm. Whiteway et M. Harvey, les délégués de Terre-Neuve, ont eu un long entretien avec M. Roche, ministre des colonies, du commerce et de l'industrie.

Paris, 13.—Mgr Freppel, évêque d'Anvers, et député du Ministère, est gravement malade ; il est âgé de soixante-six ans.

Vienne, 13.—Un dépêche de St-Pétersbourg publiée par la "Correspondance politique" dit qu'après la célébration de leurs noces d'argent au Danemark le tsar et la tsarine iront voir l'empereur Guillaume.

St-Pétersbourg, 13.—Les négociations tendant à la conclusion d'une entente commerciale avec l'Allemagne sont rompues.

LA SITUATION

Le conflit entre les monteurs et leurs patrons

Un règlement semble devoir être impossible

Grand nombre d'ouvriers quittent l'ouvrage

Groupes sur la rue

Assemblée des patrons afin de parer aux événements

Ils fermeront leurs fabriques

On parle de tenter d'en venir à un règlement par l'entremise des autorités ecclésiastiques

Un nuage semble planer depuis quelques jours sur la ville de Québec, nuage, gros de conséquences dont l'importance ne saurait échapper à personne. Le centre manufacturier de la ville est à peu près désert à l'heure où nous écrivons ces lignes et les événements qui se déroulent sous nos yeux auront certainement pour effet d'amener un surcroit de misère chez notre population ouvrière.

On se plait souvent à vanter l'habileté de l'ouvrier canadien, le cœur qu'il apporte à l'ouvrage, sa sobriété et sa bonne conduite. C'est vrai et les étrangers accordent volontiers à nos compatriotes ces qualités dont nous sommes fiers, avec raison. Il est donc regrettable que de malheureux événements comme ceux que nous déplorons maintenant viennent jeter la désolation et semer la ruine au sein de cette population honnête et laborieuse. C'est là la conséquence, nous ne dirons pas de l'irréflexion, mais du manque de prudence.

NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS

Aujourd'hui la grève des monteurs qui entre dans de nouveaux développements prendra, il faut malheureusement le constater, les proportions d'une catastrophe.

UN DESASTRE POUR QUÉBEC

Qu'on imagine quinze manufactures fermant leurs portes et on se fera une idée du désastre. Ces fabriques donnent du pain à cinq ou six mille personnes des deux sexes, c'est-à-dire une forte proportion de la classe ouvrière. On calcule qu'il se paie dans ces établissements près de $30,000 de salaire par semaine, soit environ $5,000 par jour.

Au cours des renseignements que nous donnions hier aussi complets que possible, nous nous demandions ce qu'il nous resterait à annoncer aujourd'hui. Serait-ce la fermeture des ateliers ; serait-ce un règlement à l'amiable ? Au moment où nous traçons ces lignes, il ne nous est plus permis de croire à cette dernière alternative.

PAS DE REGLEMENT PROBABLE

Dans plusieurs fabriques, les monteurs ont déjà laissé l'ouvrage. Citons entre autres : MM. J. H. Larochelle, St-Pierre, "Dominion Shoe Co.", Migner, Poley, Langlois et Langlois, Dion et Racine, Jobin et Rochette et Thomas Duchaine.

La question doit se régler aujourd'hui aux manufactures de MM. Marsh, Griffith, Désiré Guay et Cie. Il est probable que là aussi la grève éclatera car de deux côtés on semble bien décidé à tenir bon.

Dans certaines fabriques, notamment M. J. H. Larochelle, et Dominion Shoe Co., etc., on a réussi à former quelques nouvelles mains temporaires, qui termineront les ouvrages commencés jusqu'à l'issue du différend.

Un grand nombre d'ouvriers se sont réunis ce matin, à la salle de la "Lasters' Protective Union", rue St-Joseph ; mais, si nos renseignements sont bien exacts, rien d'officiel n'a été fait. D'un autre côté, on rencontre ça et là sur la rue St-Valier des groupes d'ouvriers qui ont quitté leurs habits de travail et qui discutent à mi-voix la situation. "Les patrons cèderont ; les patrons ne cèderont pas," voilà le résumé des conversations. Quant à eux, leur décision est bien arrêtée, et nous nous sommes laissé dire que plusieurs sont sur le point de s'expatrier plutôt que de céder devant l'attitude ferme et résolue des patrons.

Par l'entremise de leur délégué, les ouvriers déclarent qu'ils ne céderont pas, parce qu'il n'est pas en leur pouvoir de le faire. Avant d'en venir à ce qui se passe actuellement, la situation a été mûrement considérée et le résultat des délibérations a été qu'ils ont arrêté unanimement d'aller jusqu'au bout à tous risques et périls. L'attitude des patrons a même été prévue, ce qui n'a cependant pas empêché les ouvriers d'en arriver à la décision qu'ils ont prise.

Un règlement à l'amiable semble donc impossible tant qu'il ne sera pas fait de concessions de part et d'autre.

FACHEUSES CONSÉQUENCES

Nous avons donné déjà les causes du différend qui est destiné à avoir de si graves conséquences. Nous n'y reviendrons pas nous contentant de constater avec peine que les ouvriers seront les premiers à souffrir de leur acte. Les monteurs unionistes seront facilement remplacés par d'autres ouvriers non-unionistes et ceux qui auront laissé l'ouvrage peuvent-ils raisonnablement espérer obtenir de nouveau leur positionperdue ?

La grève qui sera générale ce soir sera le coup de mort de l'industrie de la chaussure d'abord et par ricochet toutes les lignse de commerce, l'épicerie, le commerce de viande, la mercerie etc. Mais les lignes les plus directement intéressées sont sans contredit les tanneries, le corroyage, la fabrique des boites etc. D'où nous devons conclure que le nombre d'ouvriers sans ouvrage sera beaucoup plus considérable qu'on pourrait le croire parceque ces manufacturiers devront nécessairement congédier un grand nombre de leurs hommes.

Déjà les "jobbers" ont cancellé certaines commandes données à Québec et les ont transmises à Montréal. Comme on le voit, les conséquences de la grève ne sont pas lentes à se faire sentir. Il est donc plus que probable que d'ici à quelques jours nous assisterons à des événements de la plus haute gravité. Québec se ressent, plus que toute autre ville, de la crise qu'éprouve en ce moment l'industrie de la chaussure. On constate avec peine que le commerce de chaussures tend à s'éloigner de Québec pour prendre la direction d'autres centres plus hospitaliers. D'un autre côté les affaires dans cette ligne sont excessivement mauvaises dans toute l'Amérique du Nord. La grève des ouvriers de Québec ne sera pas de nature à enrayer le courant vers l'étranger que nos diverses lignes d'industrie semblent vouloir suivre.

ASSEMBLÉE DES PATRONS

Cet après-midi, une assemblée des patrons a été convoquée afin de considérer la situation et de chercher les moyens d'y remédier.

Les patrons sont, comme nous l'avons dit, bien décidés à aller jusqu'au bout s'il n'est pas fait de concessions de la part des ouvriers. Nous pouvons donc dire sans crainte de nous tromper que le résultat de l'assemblée sera le maintien de leur décision. Plus que cela, nous croyons savoir que les patrons sont protégés par les banques et qu'ils fermeront complètement leurs fabriques d'ici à peu. La fermeture de leurs manufactures sera suivie de celle de beaucoup d'autres de tannerie, etc.

UN ARBITRAGE

Les patrons ont envoyé un délégué auprès d'un des plus hauts dignitaires ecclésiastiques de la ville pour le prier de s'occuper de l'affaire et de tacher d'obtenir un règlement. Ce membre du clergé s'est adjoint un autre prêtre et tous deux ont fait ce matin des démarches dont nous ignorons les résultats.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de toutes les phases de la grève.

Eruption prochaine d'un cratère

Naples, 13—Le fameux cratère de Solfatara, près de Naples donne des signes évidents qu'il sera bientôt en activité. Ce volcan a fait éruption longtemps avant le Vésuve et depuis quelques années, il semblait complètement éteint. Ces jours derniers des tremblements de terre se sont produits dans les environs du cratère.

Chronique locale

Personnel

Son Honneur le maire Frémont, M. P., a assisté aux funérailles de Sir John A. Macdonald, à Kingston, et est revenu à Québec hier.

Mlle E. Joly de Lotbinière, est attendue à Québec, aujourd'hui, par le *Parisian*.

Les honorables MM. Garneau, Duhamel et Boyer sont attendus à Québec aujourd'hui.

MM. J. A. Vincent, artiste-sculpteur et J. B. Palizza, artiste-peintre, tous deux de Montréal, sont partis pour l'Europe, par le steamer *Circassian*.

Le lieutenant-colonel Panet, député-ministre de la Milice, est arrivé à Québec hier matin.

L'hon. M. Duhamel et l'hon. Chs Langelier et les amis qui les accompagnaient, sont de retour d'une excursion de pêche aux lacs du club des Laurentides.

Assemblée patriotique

Il y aura demain soir, à 7 heures, sur la place Jacques-Cartier, St-Roch, une grande assemblée relative à la célébration de la belle fête que l'on prépare pour le 24 juin prochain.

Plusieurs orateurs distingués ont été invités à y porter la parole.

La fanfare de l'Union Musicale exécutera, entre les discours, nos airs nationaux les plus populaires.

G. ARDOIN,
Secrétaire de la section S. J. B. S. R.

Tentative de suicide

Une femme de la rue St-Joachim mariée et âgée de 50 ans a tenté de se suicider hier soir en s'étouffant avec une corde qu'elle s'était enroulée autour du cou. Elle a été trouvée sans connaissance dans la cave où elle avait commis sa tentative criminelle. On l'a conduite à l'Hôtel-Dieu et elle est un peu mieux aujourd'hui.

Télégraphe à Ste-Anne de Beaupré

Pour l'accommodation du grand nombre des pèlerins qui se rendent à Ste-Anne de Beaupré, la compagnie de télégraphe du Great North Western a installé un appareil. Jusqu'à aujourd'hui le bureau de télégraphe était à un mille de distance de l'église.

Assemblée ouvrière

A deux heures, demain après-midi, aura lieu, à la halle Montcalm, une assemblée générale des membres de toutes les associations ouvrières de la ville, dans le but d'organiser la grande démonstration du 1er septembre prochain.

Militaire

La batterie B. partira bientôt pour Lévis, où elle passera une partie de l'été.

Concert promenade

Si le temps le permet, la fanfare de Lévis jouera à l'hôtel de ville demain soir à l'occasion de la fête de M. le curé Gauvreau.

La fête de St-Louis de Gonzague

Les RR. PP. Oblats, de St-Sauveur, ont décidé de donner dans leur église les exercices d'un "Triduum" spécial pour les jeunes gens en l'honneur de St-Louis de Gonzague.

L'ouverture solennelle de ce "Triduum" se fera vendredi, le 19 de juin, à 7 heures du soir, il se continuera le samedi à la même heure et se terminera solennellement dimanche le 21, jour de la fête de St-Louis.

Il y aura tous les soirs sermon et bénédiction du St-Sacrement. La Congrégation des jeunes gens sera chargée de la partie musicale.

Une communion générale aura lieu le dimanche matin, jour de la fête.

Pèlerinage

Il ne faut point oublier que c'est demain, le 14 du courant, qu'aura lieu le grand pèlerinage de la société St-Vincent de Paul à la Bonne Sainte-Anne de Beaupré.

Tous les membres avec leur famille, ainsi que tous les amis de l'œuvre indistinctement des deux sexes sont priés de s'y joindre.

Le départ aura lieu à la gare du chemin de fer Q. M. C. à 6 h. a. m. précises.—(Voir l'annonce.)

Avantageux

250 doz. de bas de coton et cachemire, aussi 75 doz. chemises à vendre à une grande réduction chez I. A. FORTIN, enseigne de l'Etoile d'Or, 105-111 rue St-Joseph. n. o.

Musique sur la terrasse

Avec la bienveillante permission du lieutenant-colonel Montizambert et des officiers de la batterie B, la fanfare jouera ce soir sur la terrasse, de 8 heures à 10 heures le programme suivant :

1 Marche—"Algerine"..........Hall
2 Ouverture—Banditen Streiche....Suppe
3 Valse—Venitian Song......Bucalossé
4 Selection—Manola..........Lecocq
5 Valse—Unter deu Sinden......Gungl
6 Scène des Huguenots—La Bénédiction des Poinards..........Meyerbeer
7 Danse des Paysans Russes"....Ascher

Vive la Canadienne—God save the Queen.

JOS. VÉZINA,
Chef de Bande.

Insignes

La société Bienveillante St-Roch a reçu récemment les magnifiques insignes qu'elle a fait faire par la maison Marguerital, de Paris.

Ces insignes sont délicatement ciselés et portent en relief le blason de la société.

Grandes courses

N'oubliez pas les grandes courses en bicycle au Château-Richer, dimanche prochain. Une magnifique médaille d'or est offerte au champion bicycliste à Québec.

Tout en passant une agréable après-midi on verra de magnifiques jeux, etc. Voir l'annonce.

Aux intéressés

Mardi sera offert en vente chez T. Béland, 172 rue St-Jean, 1 lot de serge bleue marin (double largeur) pour costumes de bains et habillements valant 75c pour 41c.

Aussi : Jeudi, 3000 vgs Indienne satinée, couleurs variées, valant 20c pour 8½c.

"Empress of Japan"

Vancouver, C. B., 13.—Le steamer du Pacifique, l'*Empress of Japan*, qui est parti de Yokohama, vendredi, est attendu ici avec anxiété, car c'est son premier voyage. Cette traversée a donné lieu à de nombreux paris. On croit qu'il fera ce voyage plus rapidement que l'*Empress of India*.

Chemin de fer du Lac Saint-Jean

Les arrangements d'été commenceront lundi, le 15 courant, sur ce chemin de fer. L'administration n'a épargné aucun effort pour rendre le nouveau service des trains agréable et commode pour les touristes et le public voyageur. Des chars palais et dortoirs seront attachés à tous les trains directs. Les voyageurs qui se rendent au Lac Saint-Jean pourront prendre un bon lunch à l'hôtel Laurentides au lac Edouard. L'hôtel Roberval, à Roberval, a été beaucoup agrandi et amélioré, et est à présent l'un des séjours les plus agréables du Canada et peut loger trois cents visiteurs. Il y a une salle de billard, jeu de quilles, une salle de promenade et de concert. Les chambres à coucher sont grandes, confortables et bien aérées, et presque chaque chambre de l'hôtel présente une vue du lac et de la campagne environnante.

Il y a l'eau chaude et l'eau froide, les bains dans l'hôtel, et l'hôtel et le terrain alentour sont éclairés à la lumière électrique. Un nouvel hôtel, le Island House a été construit sur une île de la grande décharge du Lac St-Jean, au centre même de la réserve de la pêche à la Ouananiche, et cet hôtel est sous la même administration que l'hôtel Roberval, et les pensionnaires des deux hôtels ont le droit de pêcher gratuitement dans la réserve de pêche que possèdent ces hôtels.

Un nouveau bateau à vapeur, le *Mistassini*, pouvant loger 400 voyageurs, voyagera tous les jours, entre Roberval et la Grande Décharge.

On s'attend à une grande affluence de voyageurs cette année.

Le bateau à vapeur *Ida* commencera à voyager sur le lac Saint-Joseph, à la même date, en raccordement avec les trains. Pour les heures de départ et d'arrivée des trains et des bateaux à vapeur, voir l'annonce dans une autre colonne.

Bebé se réjouit !!

Le "Sirop de Chevalier au Bromo Codeine" lui procure un sommeil doux et réparateur, il n'agit pas à la manière des préparations d'opium, il procure le sommeil en détruisant les causes de l'insomnie. On en vend partout. Dépôt général à la pharmacie LaRue.

NAISSANCE

Ce matin la dame de M. Joseph Bellerive, conducteur sur le chemin de fer du Lac St-Jean, une fille.

A Ste-Anne de Beaupré, lundi le 15 du courant, à 6 heures, aura lieu le service anniversaire de feu Magloire Simard, ci-devant de Québec.

DECES

Les parents et amis sont priés d'assister aux funérailles ci-dessous mentionnées.

POULIN.—Mardi, le 9 courant à Beauport, à l'âge de 5 ans et 10 mois, Marie Malvina Zelcha, enfant de M. Jos. Poulin, de la cartoucherie.

POULIN.—A Beauport, le 13 du courant, à l'âge de 6 ans, Marie-Eva, enfant de M. J. B. Poulin, de Toledo, E. U.

La sépulture a eu lieu cet après-midi.

CARON.—A St-Roch, le 12 du courant, à l'âge de 16 ans et demi, Mlle Alice Caron, fille de sieur Joseph Caron, menuisier.

Un service sera chanté lundi à 8 heures, à l'église St-Roch.

Mlle Caron était la belle-sœur de M. J. B. Charbonneau, entrepreneur menuisier.

BLACKBURN—A Beauport, le 12 courant, est décédé à l'âge de 29 ans et 8 mois Joseph Léonidas Narcisse Blackburn.

Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre laissera la demeure du Dr Sanfaçon à 8¾ h pour l'église de Beauport.

Grand Pèlerinage à Ste-Anne de Beau et à St-Michel

DEMAIN, DIMANCHE, 14 JUIN

Par le Vapeur "Brothers"

Sous la direction du Rév. M. T. G. Rouleau Principal de l'Ecole Normale.

Les élèves et les instituteurs et un grand nombre de pèlerins prendront part à ce pèlerinage qui sera un des plus beaux de la saison, car les pèlerins auront l'avantage tout en visitant les deux sanctuaires, d'y faire le tout de l'Ile, ce qui est toujours charmant dans la belle saison.

Le départ aura lieu demain matin à 6 hrs du quai Champlain. Retour vers 5 heures.

Prix du passage, 50 cts. Enfants 25 cts.

PERDU

Depuis lundi dernier un jeune chien "Pointer" moustaché brun et gris, oreilles brunes, un coté de la tête brun, une tache brune sur le côté près de la patte gauche de devant, avec collier portant le nom de Emile Bureau, Court House, Québec. Celui qui le ramènera à M. Emile Bureau au Palais de Justice, sera récompensé et celui qui le gardera après cet avis sera poursuivi.
12 juin—3f.

Charbon pour Forgerons

661 Tonnes de Charbon pour Forgerons provenant de New-Castle en déchargement au **Glen Grant.**

Geo. M. Webster & Cie

95, 97, 99, RUE DALHOUSIE
1er juin—6m

Pension Privée

ON trouvera d'excellentes chambres meublées et une bonne pension en face du marché Jacques-Cartier.
S'adresser à Mme THEOPHILE CHAMBERLAND, [illegible]

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE

Vente de la coque et du matériel de la Barque "Ulrika"

MM. Maxham & Cie, ont reçu instruction de vendre,

Lundi prochain, le 15 courant

Au magasin Atkinson, rue St-Jacques, la coque de la barque "Ulrika, 901 tonnes, qui est actuellement au Bassin Louise, ainsi que le matériel complet : Voiles, Drisses, Poulies, Cordage, Ameublement de cabine, Huniers, Réservoir en fer, etc.

Aussi, une centaine de paquets d'étoupe.
Vente à 11 heures.

A. J. MAXHAM & CIE.
Encanteurs.

Commission du Havre de Quebec

Vente de Marchandises non-réclamées.

VENTE de 300 Sacs de Farine non réclamés à l'entrepôt de la Commission du Havre, quai Point-à-Carey,

Mercredi, le 17 courant, à 11 hrs

Echantillons procurés à l'entrepot même le jour de la vente.

A. J. MAXHAM & Cie.
Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE

Vente à l'encan de Meubles de Ménage, par Oct. Lemieux & Cie

MARDI, LE 16 JUIN 1891

A la résidence de L. S. RACINE, No 163, rue Des Commissaires, St-Roch.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan à la résidence de M. L. S. Racine, No 163, rue des Commissaires, St-Roch, tout le mobilier de sa résidence consistant en set de salon en crin, table de centre, tapis presque neuf, lampe avec cristal, étagères, ornements, meubles de sallle à diner, vaisselle, coutellerie, canapé, set de chambre à coucher, matelats, bureau à toilette, prélard anglais neuf, poêle de cuisine, ustensiles de cuisine, deux cordes de bois et quantité d'autres effets.

Aussi, sera offert le loyer de la maison si l'on en a pas disposé avant.

Le tout visible le matin avant la vente qui commencera à 10 heures.

Le tout sera livré immédiatement après la vente.

OCT. LEMIEUX & CIE.
Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
ED. JULIEN & CIE, Faillis.

AVIS est donné que

Lundi, le 15 Juin, à 9 heures

On procèdera à la vente à l'encan de l'actif de cette succession comme suit :

1o Stock de cuir manufacturé et non manufacturé.
2o Outillage consistant en cadres pour travailler le cuir, jack, chaudière, etc.
3o Roulant, consistant en chevaux, voitures d'hiver et d'été, harnais, etc.
4o Fixtures consistant en pupitre, safe, balance, poêle, etc.

Le tout sera vendu sans réserve à la convenance des acheteurs.

L'inventaire pourra être examiné au bureau du curateur et le stock sera visible à l'établissement des insolvables à Hedleyville, le 12 et 13 courant.

La vente aura lieu à l'établissement des invables, à Hedleyville, à la date ci-dessus mentionnée.

N. MATTE, Curateur.
Bâtisse de la Banq. Nat.
75 rue St-Pierre.
ALF. ST-LAURENT, Encanteur. 6 juin—

DEMANDES

ON DEMANDE IMMEDIATEMET 40 PEINTRES pour travailler en ville et à la campagne. De bons gages seront donnés pour s'assurer de bons ouvriers.
S'adresser à M. B. LEONARD, 53 rue St Jean, Québec. 13 juin—E. C. 8j.

UN JEUNE HOMME POUR SE RENDRE généralement utile dans une épicerie trouvera de l'emploi s'adressant aux No. 118 & 120 rue St. Paul Québec. 13 juin—1 sem

UN BON JEUNE HOMME SACHANT LIRE et écrire pour prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile dans un magasin d'épicerie inutile de se présenter sans être muni de référence de sobriété et d'honnêteté un de la campagne serait préféré.
S'adresser au No. 248 rue D'aiguillon Québec. 13 juin—n. o.

ON demande un compagnon ferblantier-plombier. Emploi constant.
S'adresser à GAUDIOSE SIMARD, 27 rue St-Joseph. 11 juin—n-o.

ON DEMANDE 10 A 12 BONS COMMIS.
S'adresser chez
FORTIER, ROYER & BELLEAU,
9 juin—n-o. 203 rue St-Joseph, St-Roch.

ON DEMANDE deux bonnes servantes, une Cuisinière et une fille de chambre, munies de bonnes recommandations.
S'adresser Mme A. CHARLEBOIS, 301 Grande Allée, Québec. 9 juin—n-o

ON demande immédiatement un bonne servante.
S'adresser au No 29, rue de la Chapelle, St-Roch. 9 juin—3f.

ON DEMANDE des compagnons ferblantiers plombiers, et un apprenti.
A. HUOT & CIE.
8 juin—6f. Basse-Ville, Québec.

ON DEMANDE UNE CUISINIERE et une bonne d'enfants.
S'adresser au No 53, rue Lachevrotière, quartier St-Louis. 8 juin—3f

CHAMBRE de COMMERCE de QUÉBEC

L'ASSEMBLEE générale bimestrielle des Membres de la Chambre de Commerce de Québec, aura lieu dans la salle des délibérations de la chambre, MARDI, le 16 Juin courant, à 2.30 heures précises de l'après-midi, pour l'expédition d'affaires en général.

N. LEVASSEUR,
12 juin—3f Secrétaire.

FERMETURE

NOUS soussignées, marchands en gros, de fleur, grains, etc., fermerons nos établissements tous les soirs à **6 heures précises** au lieu de 7 heures, et ci, à partir du 22 juin jusqu'au 15 septembre prechain.

J. B. Renaud & Cie,	E. W. Lennon & Co.
A. Laroche,	F. Kirouac & Fils,
Geo. Tanguay,	Drolet & Poitras.
Wm. Carrier,	D. E. Drolet,
P. G. Bussière par Drolet.	E. Lavoie & Cie.

12 juin—8f

Grandes Courses

AU CHATEAU-RICHER

Dimanche, le 14 Juin courant

— PAR LE —

Club de Bicycle "L'ÉCLAIREUR"

COURSES en bicycle et à pied, Jeux athlétiques, Tug-of-war, etc.

PROGRAMME

1o Course en bicycle de 2 milles, ouverte à tous les amateurs, pour le titre de champion québecquois.
2o Tug-of-war entre les membres du club.
3o Courses de 1 mille, entre deux membres du club, pour contester le droit de porter une médaille à un des deux.
4o Course à pied de ½ mille, ouverte à tous les amateurs.
5o Course à pied de cent verges, ouverte à tous les amateurs.
6o Course en bicycle de 1 mille, ouverte aux membres seulement pour le titre de champion du club.
7o Saut avec course d'un point marqué, ouvert à tous les amateurs.
8o Saut à pieds joints, ouvert à tous les amateurs.
9o Course de ½ mille entre un bicycle "Safety" et un bicycle ordinaire, pour décerner laquelle des deux machines est préférable, sur le rapport de la vitesse, les deux coucurrents étant à peu près d'égale force.
10o Grande parade en bicyle par le club en costume complet avec bannière.

Entrée aux amateurs dans tous les sauts et courses, 25 cts.

Excepté pour la course de 2 milles en bicycle, pour laquelle le prix d'entrée est de 50 cts.

Deux prix sont offerts dans tous les sauts et courses.

Une magnifique médaille d'or est offerte au champion bicycliste de Québec.

Toutes les entrées devront être faites chez M. Martineau, 186 rue St-Joseph, St-Roch.

Arragements spéciaux avec le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, pour donner toute la facilité possible aux amateurs du sport.

Prix réduits à 40c aller et retour.

Départ à 1.45 p. m., retour à 6 h. p. m.

La fanfare de l'Union Musicale est retenue pour la circonstance.

Billets en vente par tous les membres du club et chez M. Martineau, ainsi qu'à la station du chemin de fer.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Dans l'affaire de
J. SAVARD & CIE,
Marchands de Nouveautés—Québec.

JE donne avis qu'il sera vendu par encan public à tant dans la piastre sur l'inventaire au magasin des faillis, 62-64 rue de la Couronne, St-Roch,

MARDI, LE 16 JUIN, A 11 HEURES A. M.

L'actif de la succession comme suit :

Fonds de commerce en nouveautés,....	$17,950.41
Ameublement du magasin..............	548.75
	$18,499.16
Roulant, Cheval, Voitures, etc........	407.05
Dettes de livres et billets d'après liste.	2,977.40
	$21,883.61

Aussi la balance du loyer à Mai 1892.

La vente se fera pour chaque item séparément.

Le stock sera visible au magasin des insolvables 62-64, rue de la Couronne Jeudi et Vendredi les 11 et 12 courant.

Conditions de paiement du stock : $500 comptant sur adjudication ; balance soit comptant, soit par un règlement en deux billets égaux à 3 et 6 mois avec intérêt à raison de 8 p. c. par année, endossés à la satisfaction des curateur et inspecteurs.

Pour les crédits : $300 comptant sur adjudication. Balance aux mêmes conditions que ci-dessus.

Pour le roulant comptant sur adjudication.

Vente à 11 heures. a. m.

HENRY A. BEDARD,
Curateur.
G. R. GRENIER & CIE,
Encanteurs.

SOUMISSIONS

Dans l'affaire de
DUFOUR & COUTURIER,
Marchands de la Malbaie,
et JOHNNY COUTURIER,
Marchand du même lieu
—INSOLVABLES.

DES SOUMISSIONS serons reçues au bureau du soussigné jusqu'à

LUNDI, le 22 COURANT, à 5 Hrs. p. m,

pour l'achat de l'actif appartenant aux successions ci-haut mentionnées, composé comme suit :

Dans l'affaire de Dufour & Couturier

Fonds de commerce (Général..........	$ 2,369.83
Ameublement du magasin..............	29.50
Roulant............................	59.75
Crédits d'après liste................	14,273.86
	$16,732.94

Un emplacement avec pouvoir d'eau situé dans le "Grand Fonds" paroisse de la Malbaie, comprenant moulin à scie, accessoires complets ainsi que dépendances.

La moitié indivise d'un emplacement situé en le village de la Malbaie, avec maison magasin et hangard, appartenant ci-devant à Hector Dufour.

Dans l'affaire de John Couturier

Fonds de commerce (Général).........	$ 780.59
Ameublement du magasin..............	13.50
	$ 794.09
Livres de crédits d'apres liste.........	5887.78
	$6,681.87

La moitié nord-ouest d'un terrain connu sous le numéro cinq cent soixante et deux du cadastre officiel pour la paroisse de St-Etienne de la Malbaie, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Des soumissions peuvent être faites pour le tout "en bloc" ou pour l'actif de chaque succession "en bloc" ou pour chaque item séparément.

Conditions de paiement : sont 15 p. c. comptant, balance soit comptant ou un délai de trois et six mois, par billets endossés à la satisfaction des curateur et inspecteurs, en y ajoutant l'intérêt à raison de 8 p. c. par année.

Un dépôt de $100 doit accompagner chaque soumission, ce dépôt à être confisqué si l'adjudicataire ne remplit pas les conditions de sa soumission ; il sera remis aux autres soumissionnaires.

Les stocks pourront être examinés Mercredi et Jeudi, les 17 et 18 courant.

Une copie de l'inventaire et la liste des crédits sont à mon bureau.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

HENRY A. BEDARD,
Curateur.
Bureau : 125 rue St-Pierre

SOUMISSIONS

Dans l'affaire de
DEMERS & RIVERIN,

LE SOUSIGNÉ recevra d'ici au 20 juin courant, des soumissions pour l'achat des crédits de cette succession, au montant de $1656.48

Une liste de ces crédits a été déposée au bureau de Croteau & Frère, où l'on pourra avoir toutes les informations nécessaires, et déposer les soumissions.

Conditions : Comptant.

CHARLES PROUX.
13 juin—6 f. Curateur.

SOUMISSIONS

LE SOUSSIGNÉ recevra d'ici au quinze courant, des soumissions, pour l'achat du stock roulant, livres de crédits, etc., de Joseph Elzéar Asselin, épicier.

Les listes du stock et des crédits peuvent être vues en s'adressant au soussigné qui ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

P. J. BAZIN,
Bureau de N. Turcotte.
Québec, 9 Juin 1891. Rue Dalhousie.

SOUMISSIONS

Dans l'affaire de
J. DAYET & CIE
Insolvables et absents.

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à JEUDI, le 18 Juin 1891, à 3 heures p. m., pour l'achat de la liste des crédits de cette succession "en bloc" à tant dans la piastre.

La liste des crédits pourra être examinée au bureau du soussigné.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

N. MATTE, Curateur.
Bâtisse de la Banq. Na
9 juin— 75 rue St-Pierre.

EAUX GAZEUSES

CERTIFICAT D'ANALYSE

J'ai analysé les eaux gazeuses, ginger ale, cidre, cream soda, etc., fabriquées par M. N. Y. Montreuil, Québec, je les ai trouvées toutes de qualité supérieures très pures et ne contenant aucune substance nuisible à la santé.

Québec, 18 avril 1891. P. J. ED. PAGE, Ptre.

N. B.—En vente chez tous les épiciers. Les bouchons patentés ne sont pas en usage dans notre établissement vu qu'ils sont contraire à la qualité des liqueurs et dommageables à la santé.

N. Y. MONTREUIL,
277-279, rue St-Paul.
9 Juin—3m

Pèlerinage annuel de la Société St-Vincent de Paul

Par les chars Québec, Montmorency de Charlevoix.

LA SOCIETE ST-VINCENT DE PAUL de Québec, sous la haute direction de Mgr H. Têtu, chapelain de la société fera son pèlerinage annuel à la Bonne Ste-Anne de Beaupré,

DIMANCHE PROCHAIN, le 14 JUIN

Un chœur composé des meilleurs chantres accompagnera les pèlerins. Il y aura messe de communion, grand'messe solennelle, salut solennel, et vénération des reliques de la Bonne Ste-Anne.

Tous les amis de l'œuvre sont priés de s'y joindre.

Le départ aura lieu à 6.00 a. m., à la gare du chemin de fer du Q. M. et C.

Le pèlerinage aura lieu de beau comme de mauvais temps.

J. B. THIBAUDEAU,
10 juin—3f. Président.

MALADIES D'ESTOMAC «Vin Chassaing»